

Rapport de Durabilité

2023

Sommaire

5 LETTRE AUX PARTIES PRENANTES

6 L'HISTOIRE ET LE FUTUR

- 8 Notre vision
- 9 Notre premier rapport de durabilité
- 9 L'histoire d'euro3plast
- 10 L'historique
- 11 Euro3plast en chiffres
- 14 Le dialogue avec les parties prenantes
- 16 Le processus de détermination des thèmes matériels
- 18 Les thèmes matériels et les ODD
- 22 Vers les ESRS

23 EURO3PLAST AUJOURD'HUI

- 27 Le système de gouvernance
- 28 Nos produits
- 29 Le monde des produits euro3plast
- 30 La présence sur le marché
- 31 La chaîne d'approvisionnement
- 32 La conformité
- 33 Les certifications obtenues
- 34 La politique de l'entreprise

36 PRODUCTION RESPONSABLE

- 39 Pensez vert : notre manifeste écologique
- 40 Durabilité, adaptation au changement
- 41 Utilisation des ressources matérielles
- 41 Pratiques durables d'approvisionnement
- 42 Le processus de production
- 44 Utilisation des ressources énergétiques
- 45 L'empreinte carbone
- 47 Gestion des déchets

50 LES PERSONNES AU CENTRE

- 52 L'importance du capital humain
- 53 Emploi et pratiques en matière d'emploi
- 54 Égalité entre les femmes et les hommes
- 55 Diversité, inclusion et égalité des chances
- 55 Égalité entre les femmes et les hommes
- 56 Ethnies et nationalités
- 56 Groupes d'âge
- 57 Proximité du lieu de travail
- 57 Respect des droits des travailleurs
- 58 Formation des ressources
- 58 Santé et sécurité des travailleurs
- 59 Santé et sécurité des consommateurs
- 60 Certifications de conformité
- 61 Notre étiquette
- 62 Responsabilisation

64 AMÉLIORATION CONTINUE

- 68 Gestion des réclamations
- 70 R&D
- 73 Investissements

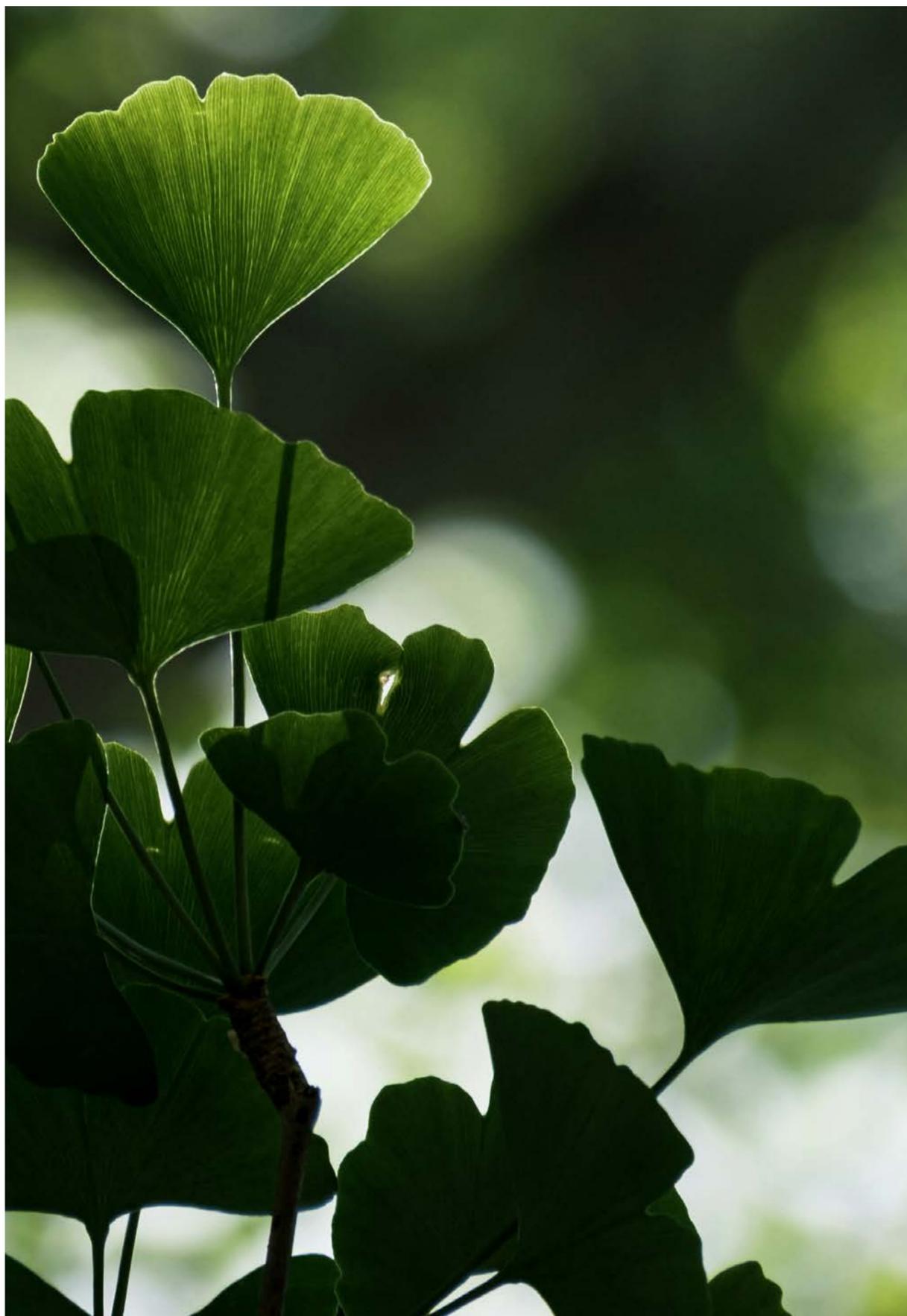
74 PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

- 81 Obligations pour les régimes de retraite à prestations définies et autres régimes de retraite
- 81 Aide financière reçue de l'État

82 OBJECTIFS ET PROJETS FUTURS

- 85 Remarques méthodologiques
- 86 Sommaire GRI
- 91 Contacts
- 91 Support à la rédaction

Le Ginkgo biloba est le plus vieil arbre vivant. Il a en effet dominé la terre il y a 150 à 200 millions d'années et on dit qu'il fait partie des plantes qui résisteront au réchauffement de la planète. Euro3plast souhaite dédier la couverture de ce rapport de durabilité à cette magnifique plante séculaire, en renouvelant son engagement pour un avenir toujours plus durable.



Lettre aux parties prenantes

« Pour nous, la durabilité signifie faire en sorte de rester viables dans le temps et d’être « compatibles » avec l’environnement et les conditions qui changent ; c’est pourquoi nous voulons dire ce que nous faisons et ce que nous espérons faire mieux à l’avenir »

Euro3plast a choisi de s’engager de manière responsable pour produire de manière durable

Le secteur dans lequel nous opérons, celui du plastique, a de plus en plus besoin d’innovation pour pouvoir continuer à présenter le potentiel de ses produits au marché et, nous, nous voulons contribuer à la diffusion de cette **prise de conscience**

En 2010, nous avons fait nos premiers pas dans cette voie, en présentant « Origini », notre ligne de pots biodégradables produite dans le respect de la nature ; nous voulions renouveler nos outils de communication pour transmettre la qualité, la technologie, l’innovation, la recherche sur les matériaux, la fiabilité et le service qui sont à la base de notre existence en tant qu’entreprise

Dans ce document, nous voulons raconter ce que nous faisons de manière précise et transparente en commençant par la compréhension et l’interprétation de nos **performances en matière de durabilité**, en gardant à l’esprit qu’il s’agit d’un point de départ pour développer de **futurs projets**

Nous avons décidé de faire un rapport de nos impacts selon les normes internationales GRI, en intégrant dans notre liste de **thèmes matériels** les **objectifs de développement durable (ODD)** rassemblés dans l’agenda 2030 de l’ONU, avec un accent particulier sur les responsabilités sociales, afin d’assurer la compatibilité entre nos activités et l’environnement (entendu comme territoire et communauté), dans lequel nous opérons depuis plus de 40 ans

Bonne lecture !

L'histoire et le futur

Euro3plast a commencé à écrire son histoire en 1974 dans la région de la Vénétie, un territoire riche en histoire, caractérisé dès l'époque romaine par une forte valeur stratégique, puisqu'une importante route commerciale, menant d'Este à Vicence, passait à proximité de la ville de Ponte di Barbarano, siège d'euro3plast

C'est de l'histoire de notre terre que nous voulons nous inspirer pour l'avenir, en construisant un parcours qui, à partir de nos racines, puisse transporter des idées et des projets durables dans le futur

NOTRE VISION

L'avenir commence dans le plus bel endroit qui soit : notre tête. Chaque jour, nous relevons de nouveaux défis et nous nous fixons de nouveaux objectifs. Nous imaginons de nouvelles solutions, nous assortissons des couleurs, nous façonnons des formes.

Chaque jour nous changeons, sans jamais nous arrêter, car si nous voulons étonner nos clients, nous devons d'abord nous étonner nous-mêmes. Chaque produit est le reflet de ce que nous sommes : des personnes qui savent ce qu'elles font et qui le font bien.

C'est pourquoi nous prenons soin de chaque détail, nous croyons en la technologie, nous sommes prêts à écouter et préparés à répondre. C'est ainsi que nous combinons organisation et intuition.

Nos pots sont comme nos idées : uniques.

Nous les suivons avec constance pour les transformer une par une en objets capables de personnaliser n'importe quel environnement, en produits au design avancé ou en pots totalement recyclables. Parce que même un simple choix peut cacher un acte de respect.

Nous écoutons la raison, sans jamais oublier la passion : c'est ainsi que nous dépassons les attentes et que nous continuons à laisser parler notre inspiration.



NOTRE PREMIER RAPPORT DE DURABILITÉ

GRI 2-3-A, GRI 2-3-B, GRI 2-4

Euro3plast a décidé de s'engager sur la voie du développement durable en promouvant des activités de recherche et de développement afin que ses clients puissent choisir des produits de plus en plus conformes aux normes, en surveillant les performances, les changements, les points critiques et les améliorations en vue d'une croissance continue, et en lançant le projet de calcul de son empreinte carbone.

En outre, cette année, euro3plast a choisi de préparer et de publier son rapport de durabilité qui vise à examiner et à communiquer de manière transparente les résultats et les engagements futurs en matière de développement durable. Pour atteindre l'objectif d'une communication transparente, l'outil choisi par la direction d'euro3plast a été de préparer un rapport de durabilité conforme aux indicateurs GRI Standards de la dernière version publiée par la Global Reporting Initiative (GRI), dont les normes sont parmi les plus utilisées au niveau international pour le reporting de durabilité*.

Le rapport de durabilité contient également des références :

- aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont la réalisation représente une opportunité pour l'entreprise de contribuer de manière proactive et concrète au développement durable, en ce qui concerne les domaines d'intervention directement liés à son activité ;
- aux normes européennes de reporting de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS) élaborées par l'EFRAG à la demande de l'Union européenne afin de garantir une communication plus transparente et comparable. En particulier, seront utilisées dans ce rapport les VSME (Voluntary Reporting Standards for SMEs), c'est-à-dire les normes volontaires pour les PME non cotées ;

La période de reporting à laquelle se réfère le présent rapport est l'année 2023.

* Pour faciliter la lecture des indicateurs GRI de référence, leur sigle figure à droite du titre (N.B. : sur cette page, l'explication est conforme aux indicateurs GRI 2-3)

L'HISTOIRE D'EURO3PLAST

GRI 2-1, GRI 2-2 GRI, 2-6-A

Euro3plast est une entreprise (société par actions) constituée le 27 décembre 1974 par Alvis Boscato et Sergio Rabito. Elle est spécialisée dans la production, également à façon, d'articles en matière plastique en général.

Principalement axée au cours des premières années sur des articles ménagers, la production s'est étendue au fil du temps pour inclure des lignes pour le jardinage et le mobilier design, des articles pour animaux domestiques et des accessoires pour une variété de besoins.

Les étapes fondamentales de la croissance d'euro3plast sont schématisées dans l'historique figurant ci-dessous.

L'HISTORIQUE

1974

LES RACINES

Euro3plast commence à écrire son histoire en produisant des soucoupes en plastique pour les pots et les jardinières, en plus des articles ménagers fabriqués et commercialisés par l'entreprise au début de son parcours



1983

LE TOURNANT

Euro3plast choisit de compléter son offre par la production de pots et de jardinières. Sont commandés les premiers moules pour la ligne de production dédiée à ces produits, avec la volonté d'entrer plus résolument dans le secteur du jardin

1992

LES INNOVATIONS

Euro3plast est l'un des premiers acteurs du secteur à combiner la méthode d'injection traditionnelle avec la production par rotomoulage, une technologie innovante et polyvalente, ce qui lui permet de diversifier considérablement les formes et les tailles de ses pots et articles de jardin afin de répondre aux goûts d'un marché en constante évolution



1997

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (ISO 9001:2015)

Introduit en 1997 pour affirmer la fiabilité commerciale de nos produits et répondre aux besoins de nos clients, il suit la norme ISO 9001:2015 et est certifié DNV GL

1999 - LE WEB

La volonté d'être de plus en plus actif au niveau international a conduit euro3plast à publier son premier site web pour présenter ses produits et ses collections

2004

LE NOUVEAU SIÈGE

Inauguration du nouveau siège d'euro3plast, un complexe où se trouvent encore aujourd'hui les deux lignes de production, les bureaux et le showroom



2007

Présentation de la ligne Plus Outdoor Attitude



PLUS+
OUTDOOR ATTITUDE

2010

Euro3plast renouvelle son engagement environnemental en présentant « Origini », la ligne de pots biodégradables produite dans le respect de la nature

GREENER
make the world a better place



2010

SYSTÈME DE GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ISO 45001:2018)

Notre engagement envers la sécurité sur les lieux de travail est constant depuis toujours. En témoignage de notre attention, nous avons obtenu en 2013 la certification du Système de Gestion de la Sécurité selon la norme ISO 45001:2018. Cette norme atteste notre engagement envers l'amélioration continue des activités menées par les travailleurs de notre organisation, dans le respect de la législation en vigueur et des standards nationaux et internationaux les plus avancés

2019 GREENER VOIT LE JOUR

La ligne de pots en plastique entièrement recyclé



2022

2022 REPORTING DES ÉMISSIONS DE GES

Conformément à la norme ISO 14064-1, le reporting des émissions de GES, vérifié par un organisme externe (DNV) au cours de l'été 2022, est préparatoire au rapport de durabilité

2024

NOS 50 PREMIÈRES ANNÉES

Euro3plast célèbre avec fierté ses 50 premières années d'activité, d'histoire et de présence sur le territoire. Une étape franchie sans jamais cesser de présenter au marché le potentiel du plastique. Toujours avec une attention particulière à l'environnement et aux personnes qui composent l'entreprise



EURO3PLAST EN CHIFFRES

GRI 2-6-B, VSME B5

32 000

M² DE SURFACE DE PRODUCTION

50

ANS D'HISTOIRE

3 600 T

DE MATIÈRE PREMIÈRE TRANSFORMÉE PAR AN

4 400 000

PIÈCES PRODUITES PAR AN

3

SYSTÈMES DE MANAGEMENT : POUR LA QUALITÉ, POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

3

LIGNES DE PRODUITS

3

ANNÉES DE VÉRIFICATION DES GAZ À EFFET DE SERRE PAR UN ORGANISME EXTERNE SELON LA NORME INTERNATIONALE ISO 14061-1

60

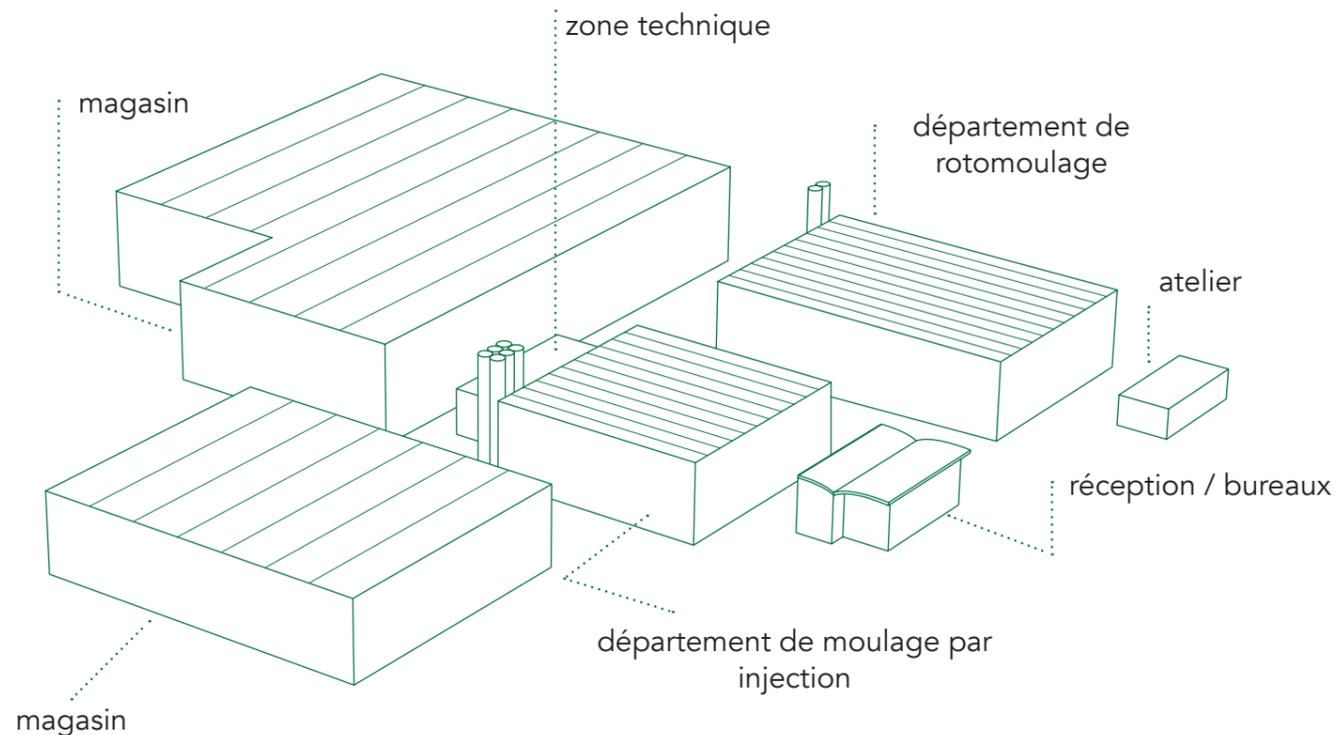
MARCHÉS DIFFÉRENTS

86

TRAVAILLEURS ACTIFS EN 2023

16 ML €

ENVIRON DE CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2021-2023



LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

GRI 2-29, GRI 3-1-B, VSME N4

La société euro3plast **évalue** la gestion des risques et des opportunités liés à son processus de production en adoptant des systèmes et des procédures visant à les réduire de manière significative et s'inspirant d'une large évaluation du contexte dans lequel l'organisation opère

Grâce à des réexamens périodiques, elle **vérifie** la conformité aux réglementations obligatoires et aux normes volontaires auxquelles elle a adhéré

Elle **examine** également les points critiques et les solutions adoptées pour garantir la qualité de ses produits et le maintien de performances élevées en matière de durabilité

Depuis un certain temps, nous mettons en œuvre un plan d'engagement des parties prenantes, en identifiant les questions les plus pertinentes pour ces dernières et l'entreprise. Sur la base du registre des communications présent dans l'entreprise et des rencontres périodiques que la direction organise, à divers titres, avec la structure de l'entreprise et les principaux responsables de secteur, un retour d'informations significatif a été obtenu

Dès le départ, l'objectif était de comparer nos valeurs et nos idées avec celles des principales parties prenantes afin d'identifier les domaines d'amélioration sur lesquels travailler, de manière à apporter une contribution réelle au projet de développement durable. L'engagement des parties prenantes s'est fait par le biais d'entretiens avec leurs neuf catégories principales

Grâce à ce travail de dialogue avec les parties intéressées, il a été possible d'identifier les thèmes matériels pertinents pour la rédaction du présent rapport et les domaines d'amélioration utiles pour définir les objectifs futurs

Euro3plast souhaite confirmer l'importance accordée aux thèmes liés à la responsabilité du produit/de l'entreprise et aux implications économiques et commerciales de ses activités, aux pratiques de travail, à l'environnement et aux relations avec la communauté et la société en général

La responsabilité de produit/d'entreprise, les pratiques de travail et les relations avec la communauté sont davantage considérées comme des opportunités potentielles que comme des menaces potentielles, raison pour laquelle des activités efficaces ont été mises en place pour saisir ces opportunités. En ce qui concerne l'environnement ainsi que l'économie et les marchés, des demandes spécifiques ont été reçues de la part de clients quant à l'utilisation de produits plastiques d'origine non fossile et de polymères recyclés. En réponse à cette demande, euro3plast a d'abord pris contact avec différents fabricants/revendeurs de matières premières (Novamont, Tecnaro, Albis, Maip pour les matières premières naturelles ; Basell, Montello et Simap pour le PP recyclé post-consommation) afin de développer une ligne de produits spécifique appelée « Greener »

Sur l'année 2022, euro3plast s'est lancée dans un parcours de durabilité qui comprend :

- le calcul de l'empreinte carbone de l'organisation conformément à la UNI EN ISO 14064-1:2019 ;
- le développement d'indicateurs de durabilité GRI (Global Reporting Initiative) sur des questions économiques, environnementales et sociales ;
- la publication du « rapport de durabilité 2023 » en 2024
- En 2024, euro3plast prévoit d'enrichir son parcours en ajoutant la vérification EPD de sa ligne Greener

| CATÉGORIES DE PARTIES PRENANTES | RETOURS OBTENUS (sollicitations, suggestions d'amélioration, réclamations) | OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ |
|---------------------------------|--|---|
| Personnel euro3plast | Les salariés ont évalué la mise en place d'une RSU (représentation syndicale unitaire) dans l'entreprise | Confrontation avec les représentants internes de la RSU, ainsi qu'avec le RLS (représentant des travailleurs pour la sécurité), sur les questions de sécurité au travail |
| Consommateurs | Demande d'utilisation de matières premières à contenu durable (recyclées ou d'origine non fossile) | Lancement de l'activité de recherche et développement de nouveaux matériaux |
| Financeurs | / | / |
| Fournisseurs | Propositions croissantes concernant des matières premières à valeur ajoutée environnementale | Lancement de l'activité de recherche et développement de nouveaux matériaux Lancement du projet d'empreinte carbone de l'organisation Présentation du premier rapport de durabilité |
| Institutions | / | Présentation du premier rapport de durabilité |
| Recherche scientifique | / | / |
| Communauté locale | / | Présentation du premier rapport de durabilité |
| Moyenne | Réduction de l'utilisation de plastique, mais uniquement pour des produits jetables | Euro3plast reconnaît les attentes des parties prenantes et s'engage à évaluer, dans le cadre de son processus de conception, les solutions possibles afin de réduire l'impact environnemental de ses produits |
| Associations de catégorie | / | Présentation du premier rapport de durabilité |

LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES THÈMES MATÉRIELS

GRI 3-1-A, GRI 3-1-B, VSME N2

Le processus de définition des thèmes matériels s'est déroulé en 5 étapes :

· IDENTIFICATION

L'identification préliminaire de la liste des thèmes matériels a été basée, en l'absence du secteur des plastiques, sur les analyses sectorielles publiées à ce jour. En outre, il a été tenu compte des politiques de l'entreprise mises en œuvre jusqu'ici et des objectifs d'amélioration fixés dans le cadre de la certification du SMI (système de management intégré). Les thèmes matériels ont été regroupés en fonction des 7 capitaux typiques de chaque organisation (humain, intellectuel, relationnel, productif, financier, naturel et de réputation) et, pour chacun d'entre eux, les impacts négatifs potentiels (risques) et les impacts positifs potentiels (opportunités) ont été décrits. Ont été pris en compte les impacts réels et potentiels, négatifs et positifs, sur l'économie, l'environnement et les personnes, ainsi que les impacts sur les droits de l'homme dans le cadre de ses activités et de ses relations commerciales.

· IDENTIFICATION DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ÉVALUATION

Le choix des personnes à interviewer dans le cadre de l'évaluation des thèmes matériels (analyse de matérialité) a été effectué sur la base des éléments suivants : responsabilités au sein d'euro3plast ; connaissance des exigences des principales parties prenantes de l'organisation ; considérations d'opportunité organisationnelle ; participation antérieure à l'évaluation du contexte nécessaire au développement et au maintien du système de management intégré ; appartenance aux structures « COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE » et « COMITÉ DE DURABILITÉ » formellement instituées au sein d'euro3plast.

· ENTRETIENS AD HOC

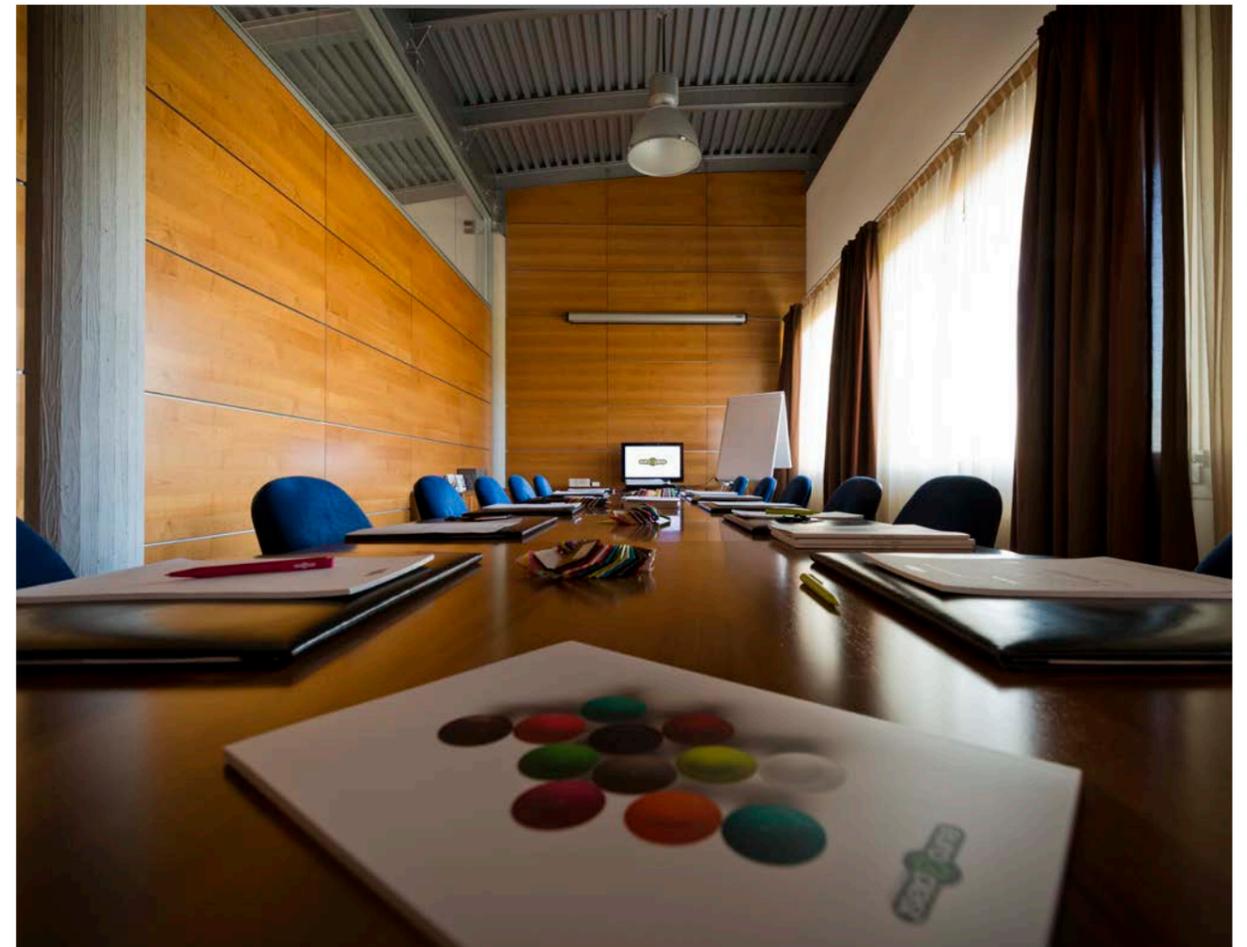
Les entretiens ont été menés au cours de la deuxième semaine de janvier 2023. Ils ont été menés avec chacune des 12 personnes sélectionnées par le personnel qualifié de S C F International. L'appréciation a été attribuée sur la base des considérations suivantes : le risque à prendre (impact potentiellement négatif) si le thème ne trouvait pas sa place dans le rapport de durabilité ; l'opportunité à saisir (impact potentiellement positif) si le thème trouvait sa place dans le rapport de durabilité. Chaque fiche d'évaluation a été remplie et signée par la personne interviewée, puis classée dans le cadre du processus de rédaction de l'analyse de matérialité.

· TRAITEMENT DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le traitement des résultats a pris en considération la moyenne arithmétique des évaluations des 12 personnes interviewées. Pour les divers thèmes matériels, à la fois en termes de risques et d'opportunités, un thème a été considéré comme méritant d'être signalé dans le rapport de durabilité s'il dépassait un seuil préalablement fixé. Seuls les thèmes qui ont passé avec succès l'évaluation du risque et de l'opportunité pris individuellement ainsi que l'évaluation du risque et de l'opportunité pris ensemble ont été jugés dignes d'être présentés dans le rapport de durabilité.

· IDENTIFICATION DES INDICATEURS GRI

Le croisement des thèmes matériels et des indicateurs GRI (sociaux, environnementaux et économiques) a produit une matrice de corrélation qui a généré les indicateurs GRI présentés au comité d'orientation stratégique et approuvés par le comité de durabilité. Les indicateurs sélectionnés figurent dans le présent rapport de durabilité.



LES THÈMES MATÉRIELS ET LES ODD

GRI 3-2-A, GRI 3-2-B, VSME N2

Suite à l'analyse de matérialité décrite ci-dessus, nous avons dressé la liste des **thèmes matériels** jugés les plus pertinents. Ces **thèmes matériels** seront traités de manière approfondie dans les prochains chapitres du rapport*

* Le présent rapport de durabilité est le premier de l'entreprise euro3plast

| CAPITAL D'EURO3PLAST | THÈME MATÉRIEL |
|----------------------|--|
| Capital humain | Emploi et pratiques en matière d'emploi |
| | Droits de l'homme |
| | Diversité et inclusion (diversité et égalité des chances ; non-discrimination) |
| | Welfare d'entreprise |
| | Rémunération des salariés et des autres travailleurs |
| | Santé et sécurité ; pratiques de sécurité |
| | Liberté d'association et négociation collective |
| | Formation et instruction |
| Capital intellectuel | R&D |
| | Certifications |
| | Responsabilisation (publications, expositions, événements, communication) |
| Capital relationnel | Engagement civique et politique |
| | Marketing et étiquetage |
| | Communautés locales |
| | Évaluation sociale et environnementale des fournisseurs |
| | Politiques publiques |
| | Santé et sécurité des consommateurs |
| | Confidentialité des clients |
| | Partenariats avec des associations et/ou des organismes de recherche |
| Capital productif | Matériaux (durables) dans les produits |
| | Matériaux (durables) dans les emballages |
| | Distribution (durable) du produit |
| | Fin de vie des produits et des emballages |
| | Pratiques (durables) d'approvisionnement |

| | |
|-----------------------|--|
| Capital financier | Performance économique |
| | |
| Capital naturel | Utilisation des ressources matérielles |
| | Utilisation des ressources énergétiques |
| | Eau et rejets des eaux |
| | Déchets du cycle de production (éliminés, récupérés) |
| | Biodiversité, changement d'utilisation du sol |
| | Activités et investissements de compensation et régénération |
| | Émissions de GES et mesures d'adaptation au climat |
| Capital de réputation | Autres émissions atmosphériques (SAO, acidifiants) |
| | Système anti-corruption |
| | Comportements anticoncurrentiels |
| | Conformité fiscale |
| | Conformité environnementale |
| | Respect des droits des consommateurs |
| | Respect des droits des travailleurs |

OBJECTIFS

Euro3plast s'est depuis longtemps engagé dans un parcours visant à atteindre des objectifs économiquement durables, de respect environnemental et de responsabilité sociale. À travers ce rapport, nous avons voulu nous mesurer aux thèmes matériels identifiés, en les mettant en corrélation avec les objectifs de développement durable divulgués par l'agenda 2030 de l'ONU.

On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif comparant les ODD susmentionnés et les « engagements » de l'entreprise.



OBJECTIF DE L'AGENDA 2030

| | OBJECTIF DE L'AGENDA 2030 | THÈMES MATÉRIELS | ENGAGEMENT D'EURO3PLAST | CHAPITRE/PARAGRAPHE |
|--|---|--|---|---|
|  | Objectif 3 : Santé et bien-être Assurer la santé et le bien-être pour tous et à tout âge | Santé et sécurité ; pratiques de sécurité Santé et sécurité des consommateurs Respect des droits des consommateurs | L'entreprise garantit la formation des salariés afin d'assurer leur santé et leur sécurité. De plus, pour protéger ses consommateurs, elle effectue des analyses périodiques sur ses produits | # Respect des droits des travailleurs # Santé et sécurité des travailleurs # Santé et sécurité des consommateurs |
|  | Objectif 5 : Égalité entre les femmes et les hommes Atteindre l'égalité des sexes et l'émancipation de toutes les femmes | Diversité et inclusion (diversité et égalité des chances, non-discrimination) | L'entreprise poursuit et soutient l'objectif d'augmenter l'emploi des femmes sur les lieux de travail, avec l'intention d'éliminer l'écart de rémunération entre les sexes et d'accroître les opportunités de carrière et de développement professionnel pour les femmes | # Égalité entre les femmes et les hommes |
|  | Objectif 8 : Travail décent et croissance économique Favoriser une croissance économique de long terme, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | Respect des droits des travailleurs | L'entreprise garantit un travail décent à tous ses salariés, en privilégiant les ressources locales. Son attention portée aux aspects sociaux et environnementaux se traduit par une reconnaissance sur les marchés qui renforce sa réputation | # Respect des droits des travailleurs |
|  | Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructures Bâtir une infrastructure résiliente, encourager l'innovation et promouvoir une industrialisation responsable, durable et qui profite à tous | Recherche et développement | Chaque année, l'entreprise s'engage à renforcer sa capacité technique et productive en vue d'objectifs nouveaux et plus ambitieux, et de poursuivre sa politique d'investissement dans la recherche et le développement | # R&D # Investissements |
|  | Objectif 10 : Réduire les inégalités Réduire les inégalités au sein des nations et entre elles | Diversité et inclusion (diversité et égalité des chances, non-discrimination) Droits de l'homme | L'entreprise entend favoriser la diversité et l'inclusion aussi largement que possible, en s'efforçant de répondre aux souhaits et aux besoins de tous ses collaborateurs. Tant au sein du personnel de l'entreprise que dans les relations extérieures avec les fournisseurs et les collaborateurs, l'engagement d'euro3plast est d'assurer le plus grand respect et d'intervenir rapidement en cas de signalement | # Diversité, inclusion et égalité des chances # Égalité entre les femmes et les hommes # Ethnies et nationalités # Groupes d'âge # Proximité du lieu de travail |
|  | Objectif 12 : Consommation et production responsables Garantir des modèles de production et de consommation durables | Matériaux (durables) dans les produits Matériaux (durables) dans les emballages Distribution (durable) du produit Fin de vie du produit et des emballages Pratiques (durables) d'approvisionnement Déchets du cycle de production (éliminés, récupérés) Marketing et étiquetage Responsabilisation (publications, expositions, événements, communication) | Grâce à son système de management intégré et à l'attention constante qu'elle porte à tous les aspects concernant la durabilité, la société euro3plast s'est engagée à entreprendre un processus de suivi et d'analyse de ses impacts environnementaux significatifs lui permettant d'identifier et de prendre des mesures pour améliorer ses performances | # Production responsable # Utilisation des ressources matérielles # Utilisation des ressources énergétiques # Gestion des déchets # Marketing et étiquetage # Responsabilisation |
|  | Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique Promouvoir des actions, à tous les niveaux, pour combattre le changement climatique | Émissions de GES et mesures d'adaptation au climat Conformité environnementale Certifications Activités et investissements de compensation et régénération | En 2022, en s'engageant sur la voie de la durabilité, euro3plast a décidé de calculer son empreinte carbone conformément à la norme UNI EN ISO 14064-1:2019 | # Conformité # Les certifications obtenues # L'empreinte carbone |
|  | Objectif 15 : La vie sur terre Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable de l'écosystème terrestre | Utilisation des ressources matérielles Utilisation des ressources énergétiques Conformité environnementale Certifications Activités et investissements de compensation et régénération | L'entreprise s'engage à contrôler et à mesurer le système de qualité en temps voulu, conformément aux procédures et aux instructions de son système. Au cours de l'année 2022 ont été réalisées les mesures environnementales soumises à autorisation ainsi que les mesures de suivi et de vérification des performances du système | # Conformité # Les certifications obtenues # Utilisation des ressources matérielles # Utilisation des ressources énergétiques |

VERS LES ESRS

Les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) sont les normes de reporting de durabilité élaborées par l'EFRAG à la demande de l'Union européenne afin de garantir une communication plus transparente et comparable

L'adoption des ESRS par acte délégué est prévue par les colégislateurs dans la directive sur les informations en matière de durabilité d'entreprise (CSRD - Directive (UE) 2022/2464) adoptée en décembre 2022

L'obligation de préparer le reporting non financier conformément à l'ESRS varie en fonction de la taille de l'entreprise. Pour euro3Plast, qui est une PME non cotée, l'obligation reviendra en 2026 avec la publication du rapport en 2027

L'EFRAG a été chargé d'élaborer des normes spécifiques pour différents types d'entreprises ainsi qu'une norme volontaire de reporting sur la durabilité pour les PME non cotées (VSME)

Du 22 janvier au 21 mai 2024, l'EFRAG a lancé la consultation publique sur les Exposure Draft ESRS pour les PME cotées (ESRS LSME) et sur la norme de reporting volontaire pour les PME non cotées (VSME), de sorte que les deux normes n'en sont encore qu'au stade de projet

La norme VSME propose un outil de reporting simple pour aider les micro-, petites et moyennes entreprises non cotées à répondre aux demandes d'informations sur la durabilité qu'elles reçoivent de leurs contreparties (à savoir les banques, les investisseurs ou des entreprises plus grandes dont les PME sont des fournisseurs) de manière efficace et proportionnée, et pour faciliter leur participation à la transition vers une économie durable

Le projet VSME ED devrait normaliser les multiples demandes actuelles de données ESG (qui représentent une charge importante pour les PME), en réduisant le nombre de demandes non coordonnées qu'elles reçoivent. Cela devrait leur permettre d'avoir un meilleur accès aux financeurs, aux investisseurs et aux clients

Le VSME ED est structuré comme suit :

- 1) un module de base ;
- 2) deux modules supplémentaires optionnels :
 - module Narrative-Policies Actions and Targets (PAT),
 - module Business Partners

VSME B1

Le présent rapport est établi sur une base individuelle, son texte faisant référence aux trois modules susmentionnés, en traitant, dans la mesure du possible et du matériel, les thèmes nécessaires



Euro3plast aujourd'hui



EURO3PLAST AUJOURD'HUI

GRI 2-1, GRI 2-2

Aujourd'hui, l'usine de production d'euro3plast, qui est implantée sur un vaste terrain à usage industriel dans la commune de Barbarano Mossano (province de Vicence), se compose essentiellement de bâtiments d'activité destinés à :

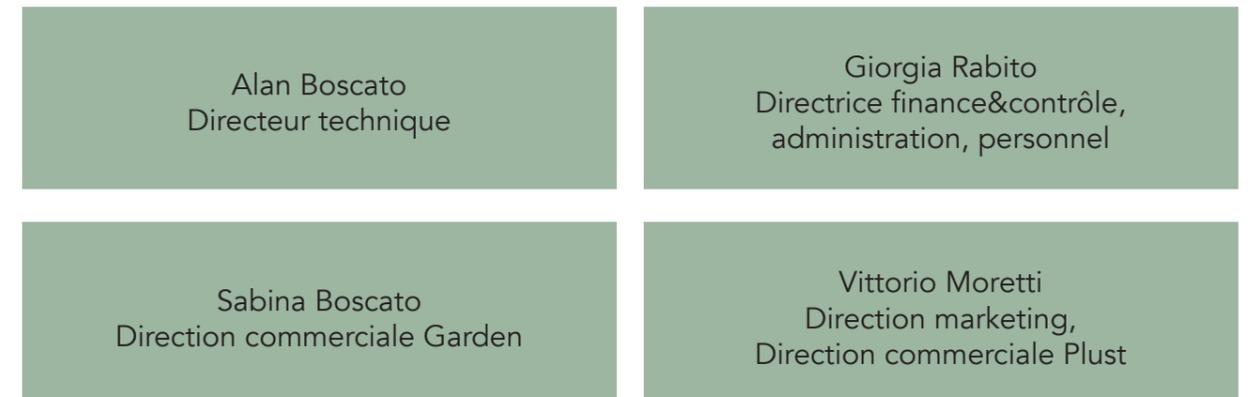
- département de rotomoulage,
 - département de moulage par injection,
 - entrepôt des produits finis,
 - entrepôt des emballages,
 - atelier de maintenance des moules,
- et d'un bâtiment de bureaux pour le personnel administratif, commercial et technique



LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

GRI 2-9, GRI 2-10, GRI 2-11, GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-15, GRI 2-16, GRI 2-17, GRI 2-18, VSME N3, N55

Aujourd'hui, la gouvernance de la société est entre les mains des membres des familles Boscato et Rabito, chacun d'eux jouant un rôle clé dans la réalisation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques et dans la protection des intérêts de l'entreprise



La structure de gouvernance d'euro3plast a ses racines dans l'histoire entrepreneuriale des deux familles propriétaires, Boscato et Rabito. Ces dernières voient actuellement dans les rôles clés (qui étaient jusqu'à il y a quelques années entre les mains des fondateurs Alvisè Boscato et Sergio Rabito) leurs enfants respectifs :

Alan Boscato (directeur technique) ;

Giorgia Rabito (administration, directrice finance&contrôle, personnel), avec son mari Vittorio Moretti (direction marketing, direction commerciale Plust et à façon) ;

Sabina Boscato (direction commerciale Garden)

Tous sont membres du comité de direction administrative de la société

La gouvernance familiale n'a jamais donné lieu à des conflits d'intérêts, dont l'éventuelle gestion se ferait dans le cadre de processus précis de communication des questions critiques aux parties prenantes

En 2022, la gouvernance spécifique pour la durabilité a vu la création de deux comités :

· **GROUPE DE TRAVAIL RESTREINT** (V Moretti, A Boscato et G Ponso, ce dernier en tant que responsable du système de management intégré QSE) pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques, ces dernières étant à soumettre au comité de durabilité élargi

· **COMITÉ DE DURABILITÉ** : groupe de travail élargi ayant pour fonction de conseiller le management, d'évaluer les performances de l'organisation en matière d'économie, d'environnement et de personnel, et de servir à la mise en place, à la vérification, à la rédaction et à l'approbation du rapport de durabilité, qui comprend une dizaine de personnes représentant les différentes parties prenantes internes et externes de l'organisation

NOS PRODUITS

GRI 2-6-B, VSME N1

Euro3plast est une entreprise tournée vers l'avenir qui produit des pots en plastique modernes depuis 1974. Notre histoire est une histoire de satisfaction, parce que nous avons toujours cru que l'innovation pouvait vraiment faire la différence.

Nous proposons des pots et des jardinières au design raffiné, de différentes formes, couleurs et tailles, pour intérieur et extérieur : toutes nos solutions offrent à chacun la possibilité d'exprimer un style unique et sa propre personnalité, en respectant les besoins non seulement de nos clients, mais aussi de l'environnement dans lequel nous opérons. Nous avons choisi de travailler avec le plastique pour ses caractéristiques suivantes :

- POLYVALENCE

Le plastique est un matériau ductile et entièrement recyclable. Cela signifie que nous pouvons imaginer et concevoir chaque jour de nouvelles formes, pour réaliser des pots de jardin ou d'intérieur s'adaptant au mieux à tous les espaces et à tous les environnements.

- QUALITÉ

La qualité du plastique que nous utilisons pour fabriquer nos pots de jardin leur confère une résistance vraiment unique et offre une sécurité supplémentaire à nos clients, qui n'auront pas à se soucier des coups, des chocs ou des chutes qui pourraient les endommager.

- LÉGÈRETÉ

Nos pots en plastique ont un grand avantage par rapport aux pots fabriqués avec d'autres matériaux : ils sont extrêmement légers, ce qui signifie que si l'on décide de les déplacer pour changer la disposition de la maison ou du jardin, on peut le faire à tout moment et sans effort.

- COULEUR

Nous avons tous une ou plusieurs couleurs préférées, des couleurs qui expriment notre personnalité, notre style. Notre plastique permet de satisfaire les goûts les plus divers grâce à une quarantaine de nuances différentes et garantit des pots qui restent beaux dans le temps.



LE MONDE DES PRODUITS EURO3PLAST

VSME N1

Euro3plast a été créé en 1974 avec comme activité la production d'articles en plastique pour le jardin et la maison. L'innovation caractérisant la production de pots, de compléments d'ameublement et de lampes est à la base de la croissance constante de l'entreprise qui distribue aujourd'hui ses produits dans le monde entier.

Euro3plast opère dans deux secteurs :

- les pots ;
- les produits de design

Description des lignes de produits :

- **HOBBY** : des produits essentiels et fonctionnels pour cultiver la passion du jardinage. Avec leurs lignes simples et épurées, ces pots et ces accessoires laissent libre cours à la créativité sans s'imposer.

- **HOME** : ligne de produits à forte originalité. Elle propose des pots et des compléments à l'identité marquée, qui caractérisent les environnements dans lesquels ils se trouvent.

- **STYLE** : ligne dont la technologie offre une large gamme de pots et de compléments d'ameublement uniques et très résistants. La finition manuelle caractérisant tous les articles en fait des objets soignés dans les moindres détails.

- **GREENER** : la nouvelle ligne de pots entièrement réalisés en plastique recyclé, pour répondre aux exigences d'une planète plus propre et offrir à tous ceux qui aiment la nature la possibilité d'être vraiment durables et « plus verts ».

- **PLUST COLLECTION** : le projet PLUST Collection explore les possibilités plastiques de la matière et s'enorgueillit de collaborations avec des designers de renommée internationale. PLUST offre une nouvelle vision du concept de pot de grande taille, de l'ameublement et de la lumière, qui commence par la place occupée dans l'environnement : tous les articles sont en effet utilisables aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. www.plust.it



FOCUS GREENER

VSME N1

En 2021, euro3plast s'est fixé pour objectif d'élargir la ligne « **GREENER** » d'articles produits avec des matières premières recyclées de post-consommation, pour atteindre le pourcentage de 25 % d'utilisation de recyclat sur le total de la matière première transformée en 2023 (en 2020, le pourcentage de recyclat utilisé sur le total a été de 6,5 %)

L'objectif n'a pas été atteint dans les délais établis, mais a été révisé en raison de la difficulté à trouver le matériau (certifié) sur le marché

En 2022, nous nous sommes orientés sur le recyclat provenant de déchets industriels, en augmentant la part de 1,1 % en 2021 à 3,5 % en 2022

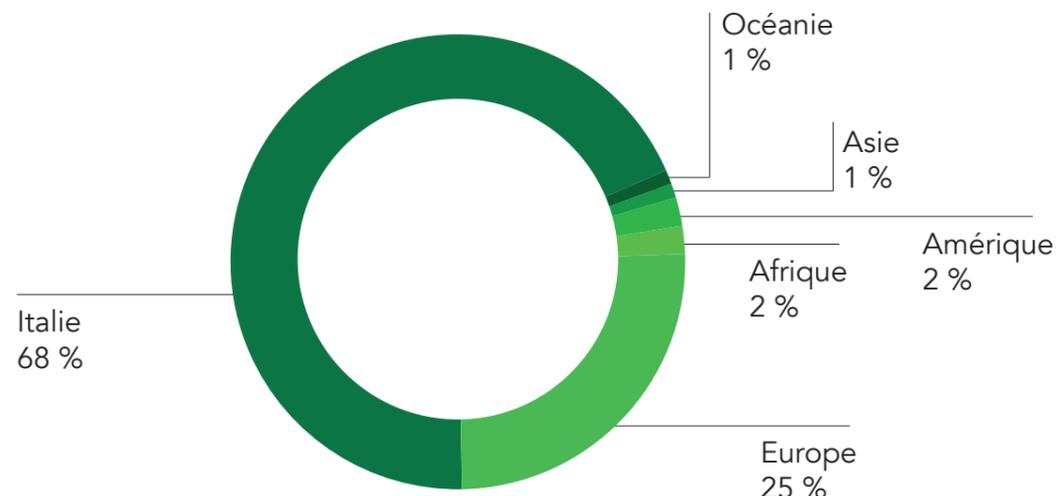
Notre engagement constant est de trouver des fournisseurs alternatifs qui nous permettent d'augmenter la part de recyclat de post-consommation et de lancer le processus de certification en tant que produit dérivé de matières plastiques recyclées En 2023 a démarré le projet de vérification de la filière de la ligne Greener, que l'on prévoit de faire vérifier par un organisme externe accrédité au cours de l'année 2024 ; cette vérification fournira la preuve de l'utilisation de matières premières recyclées dans ses produits

LA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ

GRI 2-6-B, VSME N1

| MARCHÉS DESSERVIS | Euros (donnée 2023) |
|------------------------------|---|
| Total des produits vendus | 16 ML |
| Produits vendus en Italie | 53% |
| Produits vendus à l'étranger | 47% |
| Principaux marchés | Italie, France, Allemagne et Espagne |
| Canaux de vente | Distributeurs/importateurs, revendeurs, GDO spécialisée |

Les activités, les produits, les services d'euro3plast et les marchés desservis ne sont soumis à aucun risque ni à aucune préoccupation d'ordre environnemental, économique ou éthique Conformément à la stratégie d'internationalisation entreprise, la société opère actuellement sur de nombreux marchés et a l'intention d'étendre ses activités de manière continue avec ses clients, en en cherchant également de nouveaux dans des pays qui ne sont pas encore desservis



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

GRI 2-6-B, GRI 308, VSME N1

Les types de fournisseurs de matières premières et d'additifs et leur localisation géographique témoignent de ce que la chaîne d'approvisionnement d'euro3plast tend à être courte, avec des liens profondément enracinés dans le territoire où l'entreprise opère

Les relations commerciales avec les fournisseurs sont basées sur des relations historiques sans contrats spécifiques, mais avec des qualifications précises selon le système de management intégré

| TYPE de FOURNISSEURS (m p et additifs) | | |
|--|------------|---------------------------|
| PRODUCTEURS | REVENDEURS | Uniquement INTERMÉDIAIRES |
| 8 | 2 | 0 |

| FOURNISSEURS (2022) | QUANTITÉ | PAIEMENTS EFFECTUÉS | PAYS |
|--|----------|---------------------|---|
| PRODUCTION (matières premières, additifs) | 10 | 4,75 ML € | 1 Grande-Bretagne, 1 Pays-Bas, 1 Portugal, Italie pour le reste |
| PRODUCTION (produits semi-finis de divers composants) | 10 | 2,6 ML € | 2 France, Italie pour le reste |
| AUTRES SERVICES (prod emballages, laboratoires, gestion des déchets, techniciens de maintenance, etc) | 71 | - | Italie |

CONFORMITÉ GRI 307



L'audit interne semestriel de la conformité législative a été réalisé en septembre 2022, de même que la dernière mise à jour du registre pour y inclure la nouvelle législation

Au cours de l'année 2022, euro3plast a analysé, conformément à son système de management, les lois sur l'environnement et la sécurité au niveau régional et européen, et a identifié certaines dispositions législatives sur l'environnement et la sécurité au travail qui pourraient concerner euro3plast. L'analyse effectuée n'a pas révélé d'exigences particulières de modifier le SMI à la suite de leur application

| ÉVALUATION DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS ET DES RISQUES SST IMPORTANTS | |
|---|--|
| Évaluation des aspects environnementaux | L'évaluation des aspects environnementaux n'a pas subi de variations dues à l'introduction de nouvelles technologies/ installations. La dernière mise à jour de l'évaluation date de février 2020 et a vu l'évaluation des aspects/impacts sur le cycle de vie des matières premières issues du recyclage des plastiques et des « bioplastiques », ainsi que celle des émissions corrélées provenant du moulage de ces mêmes matières premières. Dernière révision : juin 2023 |
| Évaluation des risques SST | La dernière mise à jour du DUER général date du 17/10/2022 (Rév 3 éd 2) et a été réalisée à la suite de certains changements dans l'organigramme de l'entreprise. Les évaluations des risques spécifiques liés au bruit, au stress au travail et à l'incendie ainsi qu'une mise à jour de la manutention manuelle de charges ont également été effectuées en 2022. Les preuves et les résultats des évaluations ont été discutés et rapportés dans le procès-verbal de la réunion périodique. Dernière révision : Février 2024 |

Les contrôles et les mesures du système de qualité ont été effectués régulièrement, conformément aux procédures et instructions du système. Les données recueillies ont été utilisées pour l'élaboration d'indicateurs et l'analyse des performances.

Au cours de l'année 2023, les 24 et 25 mai, des mesures environnementales ont été effectuées, visant à surveiller et vérifier la salubrité de l'air dans l'environnement de travail.

En mai 2023 ont été effectués les échantillonnages et les analyses correspondantes des points d'émission dans l'atmosphère, qui ont confirmé le respect des limites imposées par l'organisme de contrôle ; puis, en février 2024, c'est l'analyse des eaux usées des rejets industriels qui a été faite en vue du maintien de l'autorisation unique environnementale (AUA) modifiée en juillet 2023.

LES CERTIFICATIONS OBTENUES



QUALITÉ, ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Grâce à trois **systèmes de management** différents, nous pouvons garantir la qualité et la fiabilité de la production jusqu'à la distribution.

Nous avons choisi de suivre des **normes sévères**, afin de garantir non seulement la **satisfaction** des clients, mais aussi le **respect de l'environnement** et la **protection de la santé**.

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ (SMI) POUR LA QUALITÉ (ISO 9001:2015)

Introduit en 1997 pour affirmer la fiabilité commerciale de nos produits et répondre aux besoins de nos clients, il suit la **norme ISO 9001:2015** et est certifié **DNV GL**.

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (ISO 14001:2015)

Nous avons toujours été **sensibles aux questions environnementales** : en 2001, pour confirmer notre engagement, nous avons également adopté un système de management environnemental certifié DNV GL selon la **norme ISO 14001:2015**.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ISO 45001:2018) certifié DNV

Notre engagement en faveur de la **sécurité sur les lieux de travail** a toujours été continu. Et pour témoigner de notre attention, nous avons obtenu en 2013 la certification du **système de management de la santé et de la sécurité ISO 45001:2018**, la norme qui consacre la **volonté d'amélioration continue** dans les activités menées par les travailleurs de notre organisation, **conformément à la législation en vigueur** et aux normes nationales et internationales les plus avancées.

En 2023, l'entreprise a élaboré le **RAPPORT SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** liées à ses activités, conformément à la norme ISO 14064-1:2018, année de référence 2021, avec une déclaration vérifiée par DNV Business Assurance USA le 12/12/2023.

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

VSME B2, N3

Euro3plast a pour objectif premier la satisfaction de ses clients, tout en respectant la nécessité de préserver la santé et la sécurité des personnes et, plus généralement, l'environnement. Dans un souci de **développement continu et durable**, euro3plast a toujours orienté sa stratégie vers l'identification, l'évaluation et la gestion des événements et des actions susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs. La direction, avec la collaboration de tout le personnel d'euro3plast, vise à relever le défi du changement et promeut toutes les actions nécessaires pour gérer les risques et les opportunités concernant l'entreprise et la gestion.



POLITIQUE D'ENTREPRISE POUR LA QUALITÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

Euro3Plast, entreprise leader dans le secteur du moulage d'articles en matière plastique pour le jardin, le mobilier et les animaux domestiques, a pour objectif premier la satisfaction du client, dans le respect des exigences de protection de la sécurité et de la santé des personnes et, plus généralement, de l'environnement. Dans un souci de développement continu, Euro3Plast oriente depuis toujours sa stratégie vers l'identification, l'évaluation et la gestion des événements et des actions qui pourraient compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs. La Direction, avec la collaboration de l'ensemble du personnel d'Euro3Plast, vise à gagner le défi du changement qui caractérise l'actuelle situation socio-économique.

Afin de mettre en œuvre ce qui précède, la direction de l'entreprise entend promouvoir et réaliser les activités suivantes :

- incorporer la présente politique comme référence pour l'identification, la vérification et la mise à jour des objectifs du système de gestion intégré ;
- connaître les besoins des clients, en percevoir à l'avance les attentes et agir pour leur donner entière satisfaction ;
- se conformer d'une part à la législation applicable en matière d'environnement ainsi qu'en matière de santé et de sécurité au travail, et d'autre part à chacune des exigences internes, y compris la responsabilité élargie du producteur ;
- s'engager à améliorer en permanence les performances en matière d'environnement ainsi que de sécurité et de santé au travail, en éliminant lorsque cela est possible les dangers, en réduisant les risques pour la santé et la sécurité au travail et en prévenant à la fois les accidents, les maladies professionnelles et la pollution de l'environnement ;
- instruire, former et impliquer toutes les personnes travaillant dans l'entreprise sur les objectifs et les contenus du système de gestion intégré afin d'améliorer leur préparation professionnelle, de leur faire acquérir une mentalité orientée vers l'amélioration continue et de les sensibiliser aux opportunités et aux risques potentiels liés aux activités réalisées ;
- fournir les ressources humaines et matérielles permettant de maintenir le système de gestion intégré actif ;
- s'engager à consulter et à faire participer les travailleurs et leurs représentants aux activités du système de gestion intégré ;
- impliquer les clients, les fournisseurs, les entrepreneurs et les collaborateurs extérieurs afin d'améliorer la chaîne de valeur des biens produits par Euro3Plast ;
- garantir une relation franche et transparente entre l'entreprise et les organes de contrôle compétents ;
- réduire l'impact environnemental de son produit, en améliorant les performances tout au long de son cycle de vie.

Euro3Plast s'engage à diffuser la présente politique à tous les niveaux opérationnels de l'entreprise, aux clients et aux fournisseurs extérieurs, en mettant le document à disposition sur son site www.euro3plast.com et en menant des actions d'information spécifiques, gérées par l'Espace qualité, environnement et sécurité.

Barbarano Mossano, le 5 juillet 2019

La Direction

La présente politique a été élaborée conformément aux normes UNI EN ISO 9001:15, UNI EN ISO 14001:15 et UNI ISO 45001:18. Date de première rédaction de la Politique de qualité : 12/06/96. Date de première rédaction de la Politique environnementale : 10/02/00.

euro3plast spa
viale del lavoro, 45
36048 ponte di barbarano (vi) - italy
tel +39 0444 788200 • fax +39 0444 788290

r.e.a. VI n. 125725
cap.soc € 3.000.000 int. vers.
reg. imp. VI n. 00331710244

pi/cf/ vat (IT) 00331710244
pec: euro3plast@pec.confindustriaenza.it
www.euro3plast.com • info@euro3plast.com

On trouvera ci-dessous un aperçu des principes qui guident et motivent notre travail, impliquant le personnel d'euro3plast à tous les niveaux

CONFORMITÉ

Respect total de la législation applicable et de chacune des exigences approuvées par la direction, y compris la responsabilité élargie du producteur, avec une attention particulière aux éléments suivants :

- les exigences réglementaires relatives aux produits ;
- les obligations en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail ;
- le respect des procédures de l'entreprise

DURABILITÉ

Engagement permanent à réduire l'impact environnemental de nos produits par les moyens suivants :

- l'analyse des performances environnementales tout au long du cycle de vie ;
- l'utilisation de matières premières et de mélanges-maîtres exempts de métaux lourds ;
- la fabrication de produits recyclables à 10 % ;
- l'utilisation d'emballages recyclables

INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

Connaissance et prise en compte des besoins des clients, chose possible grâce à la perception de leurs attentes, afin d'offrir une pleine satisfaction :

- offre d'un vaste catalogue de produits toujours innovants, fiables et durables ;
- conception et développement de produits et d'espaces d'exposition personnalisés ;
- optimisation des technologies et des équipements utilisés afin de mettre sur le marché des produits de plus en plus performants ;
- proximité avec le client grâce à un service logistique efficace

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Engagement en faveur d'une amélioration continue des performances en matière d'environnement et de santé/sécurité au travail :

- par l'élimination des dangers dans la mesure du possible, la réduction des risques pour la santé et la sécurité au travail, la prévention aussi bien des accidents du travail et des maladies professionnelles que de la pollution de l'environnement ;
- par la formation et l'implication de tous les personnels de l'entreprise sur les objectifs et les contenus du système de management intégré afin d'améliorer leur préparation professionnelle, de leur faire acquérir une mentalité orientée vers l'amélioration continue et de les sensibiliser aux opportunités et aux risques potentiels liés aux activités réalisées ;
- par l'apport des ressources humaines et matérielles permettant de maintenir le SMI actif ;
- par l'engagement à consulter et à impliquer les travailleurs et leurs représentants dans les activités du SMI

COMMUNICATION TRANSPARENTE

Promotion de projets et d'activités de communication avec toutes les parties intéressées, afin de leur faire connaître les valeurs de l'entreprise et les actions liées aux performances en matière d'environnement et de qualité mises en œuvre. En outre :

- implication des clients, des fournisseurs, des entrepreneurs et des collaborateurs externes afin d'améliorer la chaîne de valeur des biens produits ;
- engagement en faveur d'une relation franche et transparente entre l'entreprise et les organes de contrôle compétents

Production responsable

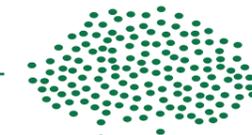
PRODUCTION RESPONSABLE



Grâce à son système de management intégré et à l'attention constante qu'elle porte à tous les aspects concernant la durabilité, la société euro3plast a entrepris un processus de suivi et d'analyse de ses impacts environnementaux significatifs lui permettant d'identifier et de prendre des mesures pour améliorer ses performances

En particulier, dans le présent rapport, nous avons traité en tant que thèmes matériels :

- l'utilisation des ressources matérielles ;
- l'utilisation des ressources énergétiques ;
- les mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- la gestion des déchets



Extraction

Prélèvement de combustibles fossiles nécessaires à la production du plastique

Raffinage et polymérisation

Processus de création du plastique

Production industrielle

Réalisation d'objets du quotidien

Recyclage

Collecte des plastiques non incinérés ou dispersés dans l'environnement

Transformation

Production de granulés et de paillettes de vieux plastique et réintroduction dans les installations de moulage

Production industrielle

Création de nouveaux produits en plastique régénéré

DE NOUVEAU RECYCLABLES

PENSER VERT



NOTRE MANIFESTE ÉCOLOGIQUE

Nous croyons en un monde durable et traitons l'environnement avec le respect dû à notre planète et aux générations futures. Nous nous engageons à mettre en œuvre des processus de production qui minimisent les déchets et encouragent le recyclage. Nous veillons à respecter la nature et sensibilisons notre personnel à trier les déchets et à éviter d'acheter des produits jetables.

LE CERCLE VERTUEUX DU RECYCLAGE

Donner au plastique une deuxième vie est notre engagement pour l'environnement ainsi que pour tous les êtres vivants. Une promesse qui ne se termine pas uniquement dans un pot, mais qui favorise le développement d'une économie dynamique, circulaire et potentiellement infinie.

L'AMOUR POUR LA NATURE PREND FORME

Les pots Greener sont réalisés avec un mélange polymère obtenu à partir des matières plastiques recyclées les plus répandues (surtout le polypropylène), retraitées pour donner vie à de nouveaux produits tout aussi résistants, durables et recyclables.

DURABILITÉ, ADAPTATION AU CHANGEMENT

GRI 201-2, VSME B2, N3



Les répercussions de la conjoncture internationale sur les pénuries de matières premières et des coûts de l'énergie ont, avant même la guerre en Ukraine, affecté les achats de polymères plastiques et les coûts de production en 2021 et pendant une grande partie de l'année 2022

En particulier, le coût de l'énergie est, d'une part, défendu par le consortium « Energy Industria » et, d'autre part, a bénéficié des avantages fiscaux (crédit d'impôt et réduction des tarifs fixes) accordés par le gouvernement aux entreprises énergivores

Euro3plast a réagi en cherchant à optimiser les achats et à limiter le coût final du produit. Alors qu'en 2022 des arrêts de production programmés ont également été mis en place dans la période de coût maximal de l'énergie, en 2023 le travail n'a pas subi d'interruptions

Les trois dernières années ont en outre été marquées par l'utilisation de plus en plus grande d'une nouvelle matière première dans le moulage par injection, dérivée du recyclage du plastique post-consommation

Au cours de l'année 2023, les changements suivants ont été apportés aux produits et technologies de l'entreprise :

- En mai 2023, une nouvelle presse à injection (PR24) a été installée dans le département de moulage par injection, plus performante en termes de consommation d'énergie et de productivité (en remplacement d'une machine plus ancienne datant de l'an 2000)
- En octobre 2023, un élévateur électrique a été ajouté au cycle de production du magasin pour la préparation de palettes d'expédition dépassant 1,80 m de haut afin d'amener les articles à palettiser à une hauteur facilitant la manutention manuelle des charges



UTILISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

GRI 301-1



Les matières premières utilisées par euro3plast sont les suivantes :

- **Poudre de polyéthylène (PE)**, stockée en vrac dans des silos dédiés ou conservée dans des sacs palettisés
- **Granulés de polypropylène (PP)**, également stockés en vrac dans des silos dédiés ou conservés dans des sacs palettisés

On trouvera ci-dessous un tableau représentatif de la quantité de matière première utilisée en entrée pour les trois dernières années :

| MATIÈRE EN ENTRÉE | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Total | 3 561 483,5 | 2 148 393,1 | 2 468 817,6 |
| Poudre PE (dép rotomoulage) | 691 140,0 | 607 331,0 | 633 944,0 |
| Granulés PP (dép injection) | 2 870 343,5 | 1 541 062,1 | 1 834 623,6 |

Le transport des silos vers les machines d'exploitation se fait pneumatiquement, tandis que la matière stockée dans des sacs est transportée des entrepôts vers les machines à l'aide de chariots élévateurs équipés de moteurs électriques

PRATIQUES DURABLES D'APPROVISIONNEMENT

GRI 204

| PRÉLÈVEMENTS DE MATIÈRE PREMIÈRE (MÉLANGES-MAÎTRES ET ADDITIFS EXCLUS) | 2020 | | 2021 | | 2022 | |
|--|-----------|------|-----------|------|-----------|------|
| | kg | % | kg | % | kg | % |
| 1 ^{er} choix | 2 116 114 | 75,5 | 956 660 | 63,4 | 1 326 558 | 75,6 |
| 2 ^e choix | 591 155 | 21,1 | 477 423 | 31,6 | 337 312 | 19,2 |
| Régénéré post-production Euro3plast | 32 110 | 1,1 | 52 536 | 3,5 | 55 648 | 3,2 |
| Recyclat post-consommation | 63 608 | 2,3 | 22 635 | 1,5 | 35 986 | 2,0 |
| TOTAL | 2 802 987 | 100 | 1 509 254 | 100 | 1 755 504 | 100 |

LE PROCESSUS DE PRODUCTION

GRI 301-2, GRI 301-3, VSME B6, B7

L'activité de production d'euro3plast est essentiellement divisée en deux lignes distinctes :

- Production d'articles plastiques en PE (polyéthylène) dans le *département de rotomoulage*, à partir de matières premières stockées dans des silos, mélangées à des additifs de qualification, transformées dans des machines de thermoformage au gaz naturel, puis envoyées au conditionnement et au stockage
- Production d'articles plastiques en PP (polypropylène) dans le *département d'injection*, à partir de matières premières stockées dans des silos, mélangées à des additifs de qualification, transformées dans des presses de moulage par injection, puis envoyées au conditionnement et au stockage

La production des différents articles en plastique comprend plusieurs phases selon le type de matériau utilisé

Les articles en polyéthylène (PE) sont produits dans le département de rotomoulage (ROT) Cette production comporte le stockage initial de la matière première, soit en vrac dans des silos, soit dans des sacs palettisés. Le plastique est envoyé dans une installation de mélange dans laquelle sont ajoutés des colorants ou des additifs afin de rehausser ou de modifier ses caractéristiques physiques ou chromatiques. Il est ensuite acheminé pneumatiquement vers les installations de thermoformage ; le plastique y est notamment introduit dans des moules et soumis à un cycle de cuisson au four, suivi d'un refroidissement naturel. Les articles ainsi obtenus sont conditionnés et envoyés à l'entrepôt des « produits finis ».

Les articles en polypropylène (PP) sont produits dans le département d'injection (INI) Cette production comporte le stockage initial de la matière première soit en vrac dans des silos, soit dans des sacs palettisés. Le plastique est envoyé à une installation de mélange dans laquelle sont ajoutés des colorants ou des additifs afin de rehausser ou de modifier ses caractéristiques physiques ou chromatiques.

Il est ensuite acheminé pneumatiquement vers les presses de moulage pour le formage du produit ; le plastique fondu y est notamment injecté dans des moules thermostatés avec de l'eau de refroidissement produite par une centrale frigorifique.

Les articles ainsi obtenus sont conditionnés et envoyés dans l'un des deux entrepôts de « produits finis ».

On trouvera ci-dessous un tableau des matériaux utilisés pour produire et conditionner les articles d'euro3plast au cours de la période triennale 2021-2023, répartis entre renouvelables et non renouvelables.

| TYPE DE MATÉRIAU | Matériaux utilisés | Unité de mesure | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------|-------------------------|-----------------|-----------|-------------|-----------|
| Non renouvelables | PE sacs emballage | kg | 110 926 | 73 517 | 63 819 |
| | PE articles (ROT) | kg | 691 140 | 607 331 | 591 153 |
| | PP articles (INI) | kg | 2 870 343 | 1 541 062,1 | 1 800 925 |
| Renouvelables | Carton boîtes emballage | kg | 293 743 | 207 594 | 228 669 |
| | Palette à jeter en bois | kg | 16 620 | 131 783 | 154 705 |

On trouvera ci-dessous un tableau des matériaux utilisés pour produire et conditionner les articles d'euro3plast au cours de la période triennale 2020-2022, répartis entre renouvelables et non renouvelables.

| Matériaux recyclés | Unité de mesure | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-----------------|--|--|--|
| TOT PP utilisé | kg | 2 802 987 | 1 509 254 | 1 755 504 |
| Recyclat post-consommation | kg | 63 608 | 22 635 | 35 986 |
| Formule de calcul utilisée pour obtenir le pourcentage de recyclats post-consommation utilisés | | $\frac{63\,608}{2\,802\,987} \times 100$ | $\frac{22\,635}{1\,509\,254} \times 100$ | $\frac{35\,986}{1\,755\,504} \times 100$ |
| % | | 2,3% | 1,5% | 2,0% |

Pourcentage de produits recyclés et de leurs matériaux d'emballage pour chaque catégorie de produits euro3plast

| ARTICLES | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|
| TOT articles production par injection (INI) vendus | / | 5 394 519 | 5 132 819 |
| TOT articles production par rotomoulage (ROT) vendus | / | 96 554 | 72 483 |
| TOT articles vendus | 9 000 706 | 5 491 073 | 5 205 302 |
| TOT articles vendus recyclés (INI) | 533 765 | 382 231 | 460 530 |
| Formule de calcul utilisée pour obtenir le pourcentage de produits régénérés pour chaque catégorie de produit | $\frac{533\,765}{9\,000\,706} \times 100$ | $\frac{382\,231}{5\,491\,073} \times 100$ | $\frac{460\,530}{5\,205\,302} \times 100$ |
| % | 3,3 % | 5,9 % | 7 % |

REMARQUES : Il n'y a pas d'utilisation de matériaux d'emballage recyclés. Les retours des clients n'ont pas été comptabilisés, leur quantité étant négligeable.

Enfin, on estime que 943 m³ d'eau ont été consommés en 2023.

UTILISATION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GRI 302-1, VSME B2, VSME B3, N3



Les principales sources d'énergie utilisées par euro3plast pour la production de ses articles sont les suivantes :

- L'énergie électrique, fournie par le distributeur local, pour le fonctionnement des installations, l'éclairage, la climatisation et les centrales de réfrigération des moules
- Le méthane, fourni par le réseau du distributeur local, pour le chauffage civil
- Le méthane, fourni par le réseau du distributeur local, pour la production

L'indicateur relatif à la **consommation totale d'énergie** par rapport à la quantité de matière première transformée (méthane + EE / kg mp) **est en ligne avec celui des dernières années**, au cours desquelles on a enregistré une amélioration des performances, en particulier de l'EE dans le département d'injection, grâce à l'optimisation des consommations et à une gestion avisée des installations de moulage (notamment par réduction des arrêts machine)

Tableau des consommations d'énergie au sein d'euro3plast

| CONSOMMATIONS | Unité de mesure | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-----------------|-------------|-------------|-------------|
| consommation d'énergie électrique (production, entrepôt, services) | kWh | 3 137 468,2 | 1 912 461,5 | 2 088 175,9 |
| consommation d'énergie électrique (bureaux) | kWh | 146 867,7 | 151 715,9 | 76 944,1 |
| Consommation de méthane pour chauffage civil | m ³ | 188 225,7 | 169 309,4 | 139 615,0 |
| Consommation de méthane pour chauffage civil | m ³ | 25 160,3 | 23 122,6 | 19 128,0 |

| CONSOMMATIONS | Unité de mesure | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|
| Énergie consommée | MJ | 38 485 113,6 | 26 201 966,1 | 25 994 646,4 |

L'EMPREINTE CARBONE

GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-3, VSME B3



Toujours pour 2023, euro3plast a décidé de calculer son empreinte carbone conformément à la norme UNI EN ISO 14064-1:2019

On trouvera ci-dessous la déclaration sur le reporting de nos émissions de GES (clôturée à l'été 2023 avec la certification DNV)

STATEMENT

Introduction

DNV Business Assurance USA, Inc. (DNV) has been commissioned by the management of EURO3PLAST S.p.A. to carry out an independent verification of its GHG emissions relevant to the 2023 calendar year.

EURO3PLAST S.p.A. has sole responsibility for preparation of the data and external report. DNV, in performing our assurance work, is responsible to the management of EURO3PLAST S.p.A. Our assurance statement, however, represents our independent opinion and is intended to inform all stakeholders including EURO3PLAST S.p.A.

Verification Objective

The verification objective is to assess conformance with applicable verification criteria, including the principles and requirements of relevant standards or GHG programmes, within the scope of the verification related to: the 2023 organization's GHG inventories - as described in the GHG emission report "Euro3Plast SpA Corporate Carbon Footprint" rev_02 issued in 29-05-2024 and the organization's GHG related controls.

Verification Scope

2023 Greenhouse Gas (GHG) emissions inventory which include: Direct GHG emissions (Cat.1), Indirect energy GHG emissions (Cat.2), Indirect GHG emissions from transportation (Cat.3), Indirect GHG emissions from products and services used by the organizations (Cat.4) and Indirect GHG emissions from use of the organization products (Cat.5).

Verification Level of Assurance

The verification was conducted by DNV to a limited level of assurance with the eventual modifications reported in the below Verification opinion.

Materiality Level

Errors / omissions which represent, single or aggregated, the 5% of total emissions are considered material.

Verification Criteria

- ISO 14064-1:2018: Greenhouse gases - Part 1: Specification with guidance at the organization level for quantification and reporting of greenhouse gas emissions and removals

Verification Protocols

- ISO 14064-3:2019 Greenhouse gases - Part 3: Specification with guidance for the verification and validation of greenhouse gas statements

DNV Business Assurance USA, Inc., 1400 Ravello Drive, Katy, TX 77449
VERIFICATION STATEMENT DNV-2024-ASR-642825 Page 1 of 2

Operational Boundary

- Operational control consolidation approach
- Sites of:
 - Viale del Lavoro, 45- Frazione Ponte Barbarano Vicentino (Vi) Italy
- Reporting Period: 1 January 2023 to 31 December 2023

2023 Verified GHG Emissions in t CO₂-eq (*)

| | |
|--|-------|
| Category 1: Direct Emissions | 405 |
| Category 2: Energy Indirect Emissions (Location based) | 744 |
| Category 3: Indirect Emissions from Transportation | 539 |
| Category 4: Indirect GHG emissions from products used by organization | 5 924 |
| Category 5: Indirect GHG emissions from use / end of life of organization products | 1 322 |

(*) CO₂ biogenic emissions are not included

Assurance Opinion

Based on the verification process conducted by DNV, we provide a Limited Assurance of the 2023 GHG Emissions Inventory of EURO3PLAST S.p.A. as DNV found no evidence that the assertions reported in the aforementioned Report are not:

- materially correct;
- a fair representation of the GHG emissions information; and
- prepared in accordance with the Verification Criteria

Independence

DNV was not involved in the preparation of any part of EURO3PLAST S.p.A. data or report. We adopt a balanced approach towards all stakeholders when performing our evaluation.

DNV Business Assurance USA, Inc.
10 July 2024

Lead Verifier
Piergiorgio Moretti

Technical Reviewer
Francisco Zamarron

Approver
Shruthi Bachamanda

ANAB
ANSI National Accreditation Board
ACCREDITED
VERIFICATION BODY

This Statement is for the sole use and benefit of the party contracting with DNV Business Assurance USA, Inc. to produce this Statement (the "Client"). Any use of or reliance on this document by any party other than the Client shall be at the sole risk of such party. In no event will DNV or any of its parent or affiliate companies, or their respective directors, officers, shareholders, employees or subcontractors, be liable to any other party regarding any statements, findings, conclusions or other content in this Statement, or for any use of, reliance on, accuracy, or adequacy of this Statement.

DNV Business Assurance USA, Inc., 1400 Ravello Drive, Katy, TX 77449
VERIFICATION STATEMENT DNV-2024-ASR-642825 Page 2 of 2

ÉMISSIONS DE GES

VSME B3; BP3

Ci-dessous un tableau représentatif des résultats du calcul de nos émissions de gaz à effet de serre :

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|----------|----------|----------|
| Émissions vérifiées de gaz à effet de serre (*) | t CO2-eq | t CO2-eq | tCO2-eq |
| Catégorie 1 Émissions directes | 553,93 | 475,50 | 405,30 |
| Catégorie 2 Émissions indirectes liées à l'énergie (en fonction du lieu) | 1 162,10 | 763,16 | 744,43 |
| Catégorie 3 Émissions indirectes liées au transport | 1 190,05 | 551,78 | 538,75 |
| Catégorie 4 Émissions indirectes de gaz à effet de serre des produits utilisés par l'organisation | 7 595,79 | 4 675,11 | 5 924,29 |
| Catégorie 5 Émissions indirectes de gaz à effet de serre dues à l'utilisation et à la fin de vie des produits de l'organisation | 1 883,68 | 1 150,12 | 1 322,27 |

L'analyse des données du tableau montre que les principales causes d'émissions de GES de la société euro3plast se situent dans la catégorie 4, à savoir les « émissions indirectes de GES liées à des produits achetés par l'organisation » (66,3% des impacts totaux)

Plus précisément, dans la catégorie 4, ces émissions proviennent en particulier de la production du polypropylène (plus de 40 %) et du polyéthylène (environ 10 %) utilisés dans les produits euro3plast ; la contribution de la catégorie 5, due à la fin de vie des produits et des emballages, est également digne d'attention (14,8%)

Viennent ensuite les catégories 2 et 3 avec, respectivement, une contribution en pourcentage de 8,3 %, résultant principalement de la production d'électricité achetée au réseau, et de 6,0 %, associée notamment à l'approvisionnement en matériaux et aux expéditions

Pour finir, avec une contribution de 4,5 %, la catégorie 1 est principalement associée à la combustion de méthane pour la production et le chauffage

GESTION DES DÉCHETS

GRI 306-1, GRI 306-2, GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5, VSME B7, BP6



Sont indiqués ci-dessous, pour les trois années de référence, le poids total des déchets produits par euro3plast, le poids total des déchets dangereux/non dangereux détournés de l'élimination et le poids total des déchets dangereux/non dangereux destinés à l'élimination

| | DÉCHETS PRODUITS | Unité de mesure | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------|--------------------------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|
| A | Déchets totaux produits | t | 250,6 | 167,4 | 178,5 |
| | dont déchets dangereux | % | 2,0 % | 0,5 % | 0,9 % |
| B | Déchets éliminés | t | 8,2 % | 6,8 % | 11,3% |
| | dont déchets dangereux | % | 1,1 % | 0,0 % | 3,3 % |
| | Déchets récupérés | t | 91,8 % | 93,2 % | 88,7 % |
| | dont déchets dangereux | % | 2,2 % | 0,6 % | 0,7% |

On trouvera ci-dessous des données relatives au rapport 2023 sur les déchets mis en décharge :

L'indicateur (A) relatif au total des déchets produits est suivi depuis plus de 10 ans. Figure ci-dessous la subdivision entre déchets produits (à l'exclusion des déchets de PP et de PE), indicateur A1, et déchets de production sur la matière première utilisée, indicateur A2

DÉCHETS PRODUITS (À L'EXCEPTION DES DÉCHETS DE POLYPROPYLENE ET DE POLYÉTHYLENE)

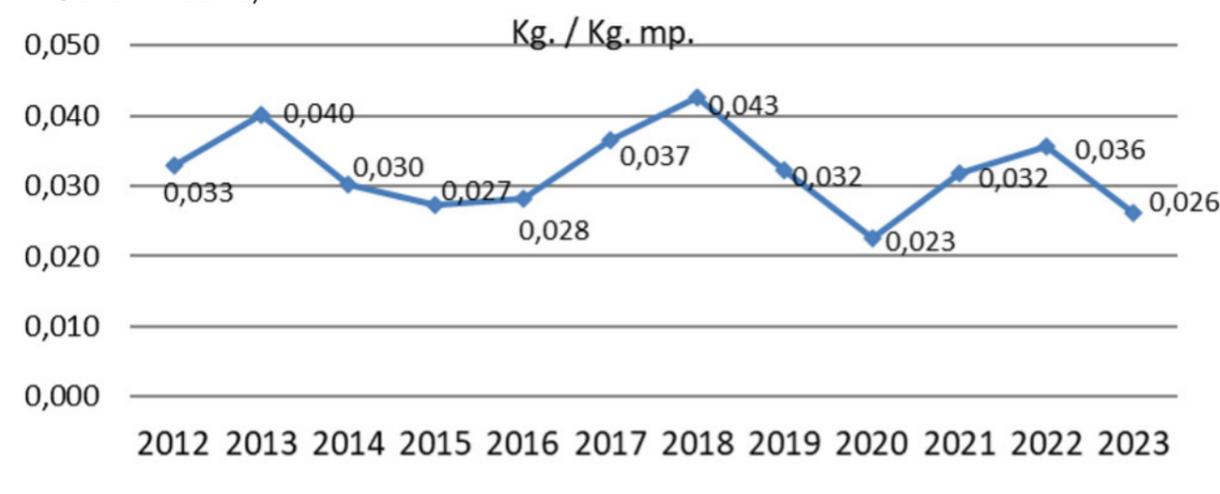


Tableau indicateur A1

DÉCHETS DE PRODUCTION (KG DE DÉCHETS DE POLYPROPYLÈNE - POLYÉTHYLÈNE/
KG DE MATIÈRES PREMIÈRES X 100)

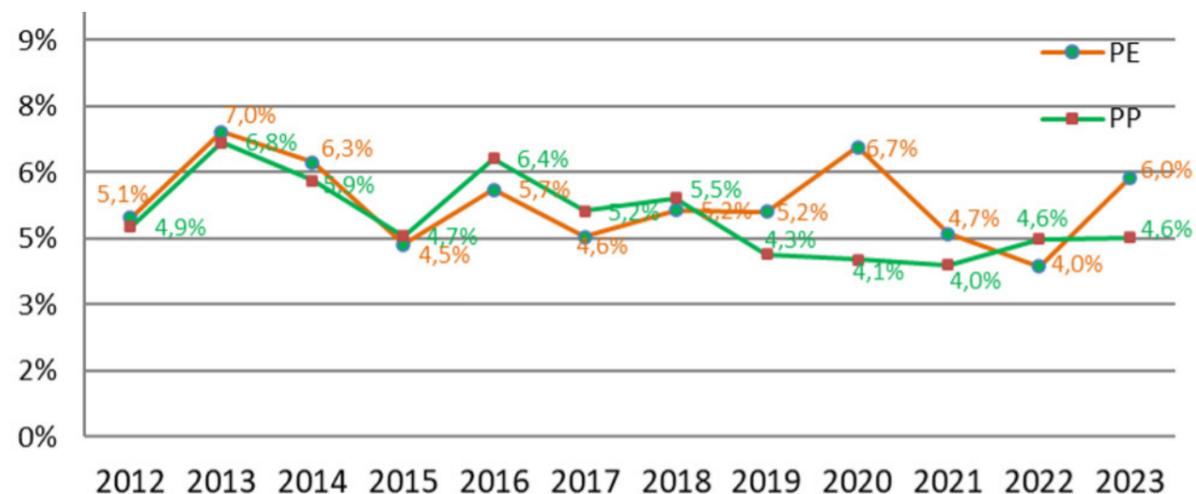
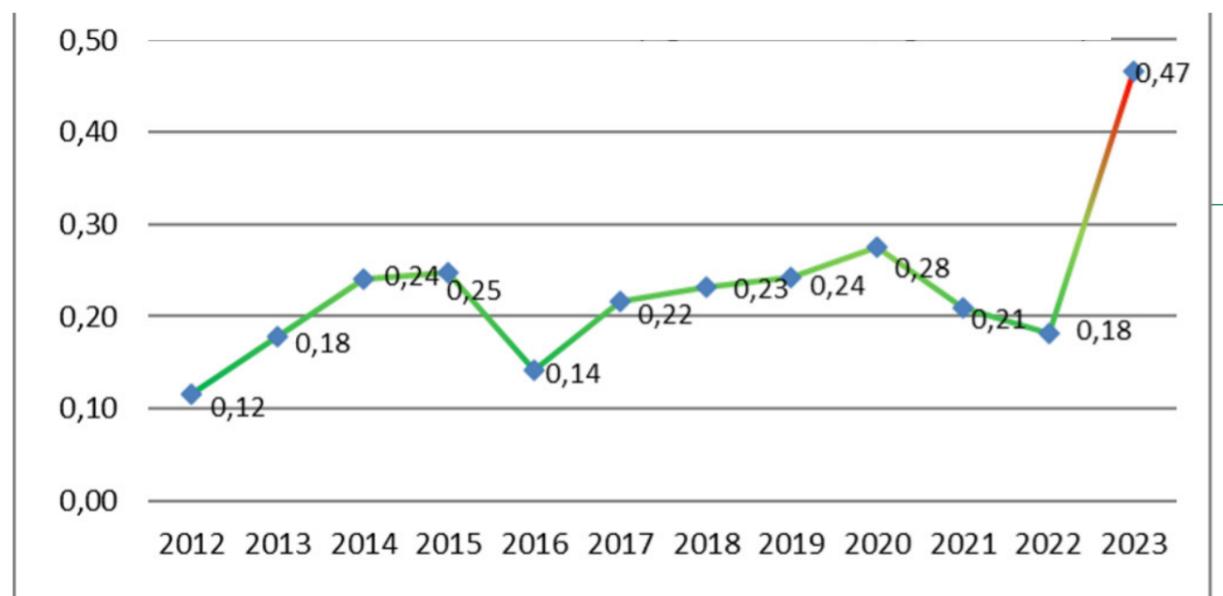


Tableau indicateur A2

DÉCHETS ENVOYÉS À L'ÉLIMINATION (KG DE DÉCHETS ÉLIMINÉS/KG DE DÉCHETS CÉDÉS)



L'indicateur (B) exprime la part de déchets mis en décharge par rapport au total des déchets récupérés (hors déchets de production)

N B : la forte augmentation des déchets éliminés est due à une cession de divers types de matériaux (échantillonnage et résidus de matières premières) ne pouvant pas être triés



Les personnes au centre



L'IMPORTANCE DU CAPITAL HUMAIN

GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 2-30, VSME B8, BP7, BP11

La société euro3plast vérifie que le personnel, y compris le personnel recruté par l'intermédiaire d'agences d'intérim, de coopératives ou d'agences externes au cours de la période de référence, est employé dans le cadre d'un contrat conforme au CCNL (convention collective de travail) ; elle définit également les méthodes de recrutement et les décrit dans un règlement d'entreprise

Sur la base d'une liste actualisée des travailleurs salariés, elle suit l'évolution de la rotation de l'emploi de l'entreprise dans le temps, en indiquant le type de contrat appliqué, l'origine du travailleur, son sexe, son âge, la durée du contrat, la durée de la relation de travail et le renouvellement. Enfin, elle calcule chaque année le nombre de salariés embauchés à durée indéterminée par rapport au total

Presque tous les salariés de l'entreprise, y compris les cadres, sont originaires de la région de Vénétie, ce qui confirme le lien étroit avec le territoire et la capacité à maintenir les qualifications et les compétences au niveau local

Le tableau ci-dessous indique le nombre moyen de salariés, réparti par catégorie et calculé en fonction de la moyenne journalière

| | Dirigeants | Cadres | Employés | Employés à temps partiel | Ouvriers | Ouvriers à temps partiel | Total salariés |
|----------------------|------------|--------|----------|--------------------------|----------|--------------------------|----------------|
| Nombre au 31/12/2023 | 4 | 6 | 13 | 8 | 48 | 7 | 86 |

Ci-dessous, tableau représentatif de la population de l'entreprise pour la période triennale 2020-2022

| TRAVAILLEURS | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------|------|------|------|
| DIRECTS concernés | 82 | 87 | 92 |
| INTÉRIMAIRES concernés | 13 | 18 | 12 |
| STAGIAIRES concernés | 2 | / | / |
| TOTAL | 97 | 105 | 104 |

Le tableau ci-dessous présente le calcul des travailleurs ETP (nombre de salariés équivalents temps plein sur la base du nombre total d'heures de travail) actifs en 2023

| TRAVAILLEURS actifs | Calcul | ETP/ANNÉE |
|---------------------------------------|---|---|
| 71 Salariés à temps plein | $78 \times 40 \text{ h/sem} \times 40 \text{ sem /an} = 113\,600 \text{ h}$ | Total h temps plein (113 600) |
| 4 Salariés à temps partiel (30 h/sem) | $3 \times 30 \text{ h/sem} \times 40 \text{ sem /an} = 4\,800 \text{ h}$ | + total h temps partiel (14 600) |
| 4 Salariés à temps partiel (25 h/sem) | $4 \times 25 \text{ h/sem} \times 40 \text{ sem /an} = 4\,000 \text{ h}$ | = 128 200 h |
| 5 Salariés à temps partiel (21 h/sem) | $5 \times 21 \text{ h/sem} \times 40 \text{ sem /an} = 4\,200 \text{ h}$ | 1600 |
| 2 Salariés à temps partiel (20 h/sem) | $2 \times 20 \text{ h/sem} \times 40 \text{ sem /an} = 1\,600 \text{ h}$ | (valeur constante : 8 h/j x 5 j/sem x 40 sem /an) |
| | | = 80 125 ETP |

EMPLOI ET PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI

GRI 401, GRI 2-8, VSME B8

Au cours des trois dernières années, la population des travailleurs directs de l'entreprise s'est enrichie par l'embauche d'un personnel qui travaillait auparavant en tant qu'intérimaire

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'embauches d'intérimaires par type de contrat sur la période triennale 2021-2023

| TYPE DE CONTRAT | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------------------|------|------|------|
| Emploi à durée déterminée | 6 | / | 11 |
| Emploi à durée indéterminée | / | 2 | 1 |

Les politiques de rémunération d'euro3plast se réfèrent à la CCNL (convention collective de travail italienne) pour le secteur caoutchouc-plastique, en maintenant un équilibre correct entre la personne la mieux payée et la moyenne des salariés qui est de 1 à 3,6 (rapport entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération annuelle totale moyenne de tous les salariés – à l'exclusion de la personne la mieux payée)

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS ET INÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

GRI 202-1, 405-2, VSME B2, B10

Euro3plast garantit une rémunération supérieure à celle décrite dans la CCT spécifique à son secteur (caoutchouc et plastique - Industrie), comme le montre le tableau ci-dessous (données salariales 2023) :

| NIVEAU | RAB MOYENNE DU CCT | RAB E3P | DIFFÉRENCE MOYENNE RAB | % DIFFÉRENCE |
|--------|--------------------|----------|------------------------|--------------|
| A | 28 274,7 | 39 381,4 | 11 106,7 | 39% |
| B | 26 674,3 | 39 243,8 | 12 569,4 | 47% |
| C | 26 324,1 | 31 403,5 | 5 079,4 | 19% |
| D | 25 993,2 | 30 251,8 | 4 258,6 | 16% |
| E | 24 944,1 | 29 133,9 | 4 189,7 | 17% |
| F | 24 298,6 | 26 611,5 | 2 312,9 | 10% |
| G | 22 643,4 | 25 131,6 | 2 488,2 | 11% |
| H | 21 593,4 | 22 820,6 | 1 227,2 | 6% |
| I | 19 412,9 | 20 474,4 | 1 061,5 | 5% |
| CADRES | 30 029,6 | 60 693,4 | 30 663,8 | 102% |

L'entreprise présente également une inégalité de rémunération entre hommes et femmes inférieure à celle constatée par l'Union européenne égale à 12,7 %¹. En fait, comme le montre le tableau ci-dessous, l'écart de salaire est positif pour les niveaux A, C et H et négatif pour les autres niveaux, mais en moyenne de l'ordre de 5 %

| NIVEAU | FEMMES | HOMMES | DIFFÉRENCE F/H | DIFFÉRENCE % F/H |
|--------|----------|----------|----------------|------------------|
| A | 42 027,2 | 35 412,8 | 6 614,4 | 17% |
| B | / | 39 243,8 | / | / |
| C | 32 067,1 | 30 297,6 | 1 769,5 | 6% |
| D | 28 609,9 | 31 237,0 | -2 627,1 | -9% |
| E | 28 824,9 | 29 168,2 | -343,3 | -1% |
| F | 25 486,1 | 28 187,0 | -2 700,8 | -10% |
| G | 24 980,8 | 25 186,4 | -205,5 | -1% |
| H | 23 620,4 | 22 602,5 | 1 017,9 | 4% |
| I | 20 474,4 | / | / | / |
| CADRES | / | 60 693,4 | / | / |

¹ <https://www.europarl.europa.eu/topics/it/article/20200109STO69925/divario-retributivo-di-genere-le-donne-guadagnano-meno-degli-uomini-nell-ue>

DIVERSITÉ, INCLUSION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

GRI 405-1, GRI 405-2, GRI 406-1

Dans ce chapitre, nous voulons parler de l'engagement et de la détermination d'euro3plast à promouvoir le plus possible la diversité et l'inclusion

Nous entendons nous efforcer de répondre aux désirs et aux besoins de tous nos collaborateurs tout en favorisant la poursuite d'un objectif important, qui figure également dans la liste des 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU

Nous pensons qu'un environnement inclusif stimule la croissance de l'entreprise et ajoute de la valeur à notre travail

Au cours de la période de référence, il n'y a eu aucun épisode (interne ou externe aux activités de l'entreprise) de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, les opinions politiques, l'ascendance nationale ou l'origine sociale

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

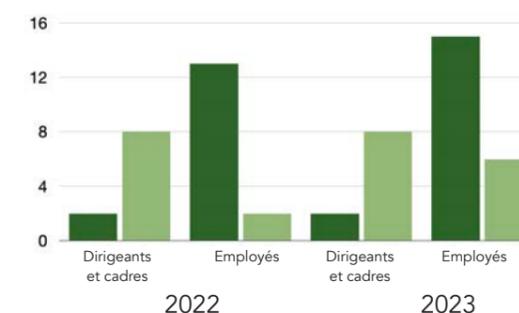
VSME B2, B8, BP2

Euro3plast a toujours poursuivi et soutenu l'objectif d'augmenter l'emploi des femmes, dans le but d'éliminer l'écart de rémunération entre les sexes et d'augmenter les opportunités de carrière et de développement professionnel pour les femmes

On trouvera ci-dessous un tableau représentatif de la population active de l'entreprise par sexe :

| SEXE | 2022 | | 2023 | |
|--------|--------|------|--------|------|
| | NOMBRE | % | NOMBRE | % |
| femmes | 31 | 35,6 | 29 | 33,7 |
| hommes | 56 | 64,3 | 57 | 66,3 |

Le diagramme ci-dessous montre que la majorité du personnel féminin occupe des postes de bureau et que les femmes sont également présentes dans les postes de direction



| | 2022 | | 2023 | |
|--------|----------------------|----------|----------------------|----------|
| | Dirigeants et cadres | Employés | Dirigeants et cadres | Employés |
| femmes | 2 | 13 | 2 | 15 |
| hommes | 8 | 2 | 8 | 6 |



ETHNIES ET NATIONALITÉ

VSME B8

Le personnel d'euro3plast compte également des travailleurs de nationalité étrangère, qui résident actuellement dans des communes proches du siège de l'entreprise. Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise signifie également favoriser un environnement respectueux de toutes les cultures et mettre en œuvre des procédures de sélection non discriminatoires.

Le tableau ci-dessous est représentatif de cette donnée :

| NATIONALITÉ | 2022 | | 2023 | |
|-------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | NOMBRE DE TRAVAILLEURS ACTIFS |
| Italienne | 85 | | 81 | |
| Albanaise | 1 | | 1 | |
| Gambienne | / | | 1 | |
| Sénégalaise | 3 | | 3 | |

GROUPES D'ÂGE

Le tableau ci-dessous est représentatif de la population active de l'entreprise par groupes d'âge dans les diverses fonctions :

| PERSONNEL | 2022 | | | 2023 | | |
|---------------------------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| | MOINS DE 30 ANS | DE 30 À 50 ANS | PLUS DE 50 ANS | MOINS DE 30 ANS | DE 30 À 50 ANS | PLUS DE 50 ANS |
| Total | 5 | 43 | 40 | 5 | 37 | 44 |
| Dans les organes de gouvernance | 0 | 4 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| Parmi les salariés | 5 | 29 | 40 | 5 | 33 | 44 |



PROXIMITÉ DU LIEU DE TRAVAIL

Au fil du temps, euro3plast a favorisé le recrutement et la stabilisation d'un personnel résidant à proximité de l'entreprise ou en tout cas dans la province de Vicence.

La prise de conscience qu'un bon équilibre entre travail et vie privée a une influence positive sur la santé et le bien-être des personnes nous a conduits à aller dans cette direction.

C'est un choix qui s'est avéré gagnant et a contribué à la création d'un environnement de travail sain et favorable.

Voici un tableau représentatif de cette donnée :

| | TRAVAILLEURS | RÉSIDENT À MOINS DE 10 KM DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE | RÉSIDENT ENTRE 10 ET 50 KM DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE | RÉSIDENT À PLUS DE 50 KM DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE |
|------|--------------|--|---|---|
| | | 2022 | Nbre | 52 |
| | % | 59,0% | 28,5% | 12,5% |
| 2023 | Nbre | 53 | 29 | 4 |
| | % | 61% | 34% | 5% |

RESPECT DES DROITS DES TRAVAILLEURS

VSME B2, BP10

Euro3plast entend protéger **la dimension humaine du travail** de ses salariés, en s'engageant à offrir une possibilité d'épanouissement qui garantisse le bien-être de l'individu au sein de l'entreprise et de la société, mais qui ne le prive pas de sa propre existence, de ses contacts avec sa famille, ses amis et de son temps libre.

Le **temps libre** est également protégé par l'entreprise, **qui garantit le droit aux congés et au repos quotidien**, dans le respect des temps fixés par la législation.

Notre **engagement en faveur de la sécurité sur les lieux de travail a toujours été continu**. Et pour témoigner de notre attention, nous avons obtenu en 2013 la certification du **système de management de la santé et de la sécurité ISO 45001:2018**, la norme qui consacre la **volonté d'amélioration continue** dans les activités menées par les travailleurs de notre organisation, **conformément à la législation en vigueur**.

FORMATION DES RESSOURCES

GRI 404, VSME B2, B10, N3

Le personnel est constamment informé et formé sur ses tâches et responsabilités spécifiques, sur la sécurité par rapport au travail et à l'activité exercée, sur les procédures et instructions visant à garantir la conformité des articles produits et sur le respect de l'environnement. Les activités de formation sont planifiées annuellement et consistent en des cours de formation internes ou des cours plus spécifiques qui ont lieu à l'extérieur, organisés par des organismes ou des associations, ou en interne avec l'aide d'intervenants experts dans les matières traitées. Ces activités sont discutées et approuvées par la direction de l'entreprise lors de la réunion annuelle d'examen, comme l'exige notre SMI. En 2020, l'activité de formation a été ralentie en raison de l'urgence COVID 19 et a été limitée au minimum pour se conformer aux obligations légales (0,29 % des heures travaillées) ; en 2021, la formation a repris, également sur une base volontaire, revenant aux niveaux des années précédentes, avec 0,41 % des heures travaillées. La formation s'est poursuivie en 2022, couvrant 0,52 % des heures travaillées, non seulement pour la sécurité mais aussi pour les activités ayant un impact sur l'environnement et la qualité. En 2023, la formation s'élevait à 0,42 % des heures travaillées.

| FORMATION | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------------|------|------|------|
| % sur les heures travaillées | 0,41 | 0,52 | 0,42 |

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

GRI 403, GRI 410, VSME B9

En 2023, 2 accidents ont été enregistrés. Sur les trois dernières années, nous avons comptabilisé un total de 3 accidents. L'indice de fréquence et de gravité reste en dessous de la moyenne régionale pour le secteur du caoutchouc et des plastiques.

| STATISTIQUES SUR LES ACCIDENTS | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|---------|---------|---------|
| gT – jours d'incapacité temporaire | 13 | 0 | 11 |
| gP – jours conventionnels inc permanente | 0 | 0 | 0 |
| gM – jours conventionnels inc cas mortels | 0 | 0 | 0 |
| Total heures travaillées | 133 598 | 131 479 | 133 180 |
| Indice de gravité des accidents - annuel | 0,97 | 0,00 | 0,83 |
| Indice de gravité des accidents - moyenne des 3 dernières années | 0,90 | 0,73 | 0,60 |
| Indice moyen de gravité des accidents pour la période triennale 2008/2010 Inail secteur caoutchouc-plastique Vénétie | 2,53 | | |
| Pourcentage par rapport à la moyenne régionale | 1 | 0 | 2 |
| Nombre d'accidents | 133 598 | 131 479 | 133 180 |
| Total heures travaillées | 7,49 | 0 | 15,02 |
| Indice de fréquence des accidents - annuel | 7,72 | 5,17 | 7,50 |
| Indice de fréquence des accidents - moyenne des 3 dernières années | 5,23 | 7,72 | 5,17 |
| Indice moyen de fréquence des accidents des 3 années 2008/2010 Inail secteur caoutchouc-plastique Vénétie | 33,3 | | |



SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

GRI 416-1, GRI 416-2 VSME B2, B4, B11, N3



QUALITÉ DE L'AIR :

En mai 2022, des enquêtes concernant la qualité de l'air dans l'environnement de travail ont été menées, avec un accent particulier sur les niveaux de formaldéhyde présents ; les analyses confirment un niveau insignifiant de risque d'exposition pour les deux départements de production (injection et rotomoulage).

Cette enquête a été répétée en 2023.

L'analyse de la qualité de l'air n'est pas une obligation législative pour euro3plast, mais elle est réalisée depuis 2004 afin de vérifier la salubrité des environnements dans lesquels travaillent les salariés.

COMMUNAUTÉ

La société euro3plast considère la garantie de la santé et de la sécurité de la communauté dans laquelle elle opère comme l'une de ses principales priorités ; c'est pourquoi l'adoption de politiques et la mise en œuvre de programmes et d'actions se concentrent sur la gestion d'éventuels impacts des activités de l'entreprise sur les personnes.

En ce qui concerne la conduite des activités, l'entreprise opère dans une zone adaptée aux activités de production (zone industrielle de Barbarano Mossano), sans interférence avec les zones résidentielles limitrophes du site de production.

CONTRÔLES

La société euro3plast est extrêmement attentive au bien-être et aux besoins de ses clients : elle considère en effet qu'il est fondamental que les consommateurs reçoivent des produits conformes à leurs attentes, sans risques ni pour leur santé ni pour leur sécurité. C'est pourquoi elle effectue, par l'intermédiaire d'un laboratoire d'analyse externe, des contrôles constants sur tous les produits qui doivent respecter les réglementations relatives à la sécurité d'utilisation – stabilité, résistance, résistance au feu et aptitude au contact alimentaire. Grâce au contrôle constant des paramètres, aucune non-conformité à la réglementation en vigueur sur les effets des produits sur la santé et la sécurité n'a été détectée en 2022.

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Nombre moyen d'échantillons analysés | 5 | 8 | 7 |

L'entreprise utilise des produits potentiellement dangereux dans son cycle de production (il s'agit en général d'agents de démoulage, de diluants et de produits d'entretien des moules) ; pour la gestion de ces produits, euro3plast dispose d'une procédure spécifique permettant de minimiser leur utilisation et de mettre à jour les fiches de données de sécurité des produits. Le personnel a été formé de manière à gérer correctement ces produits. En 2023, la formation s'élevait à 0,42 % des heures travaillées.

CERTIFICATIONS DE CONFORMITÉ

Au cours de l'exercice, nous avons obtenu les certifications de conformité suivantes :

1) nous avons testé l'article « Fauteuil BOOM » (art 6474) selon les tests EN pour le marché européen, en respectant les exigences de résistance, de durabilité et de sécurité du 1^{er} niveau de la norme EN 16139:2013+AC:2013 ;

2) nous avons testé l'article « Fauteuil BOOM » (art 6474) selon les tests ANSI BIFMA pour le marché américain, en respectant les exigences de sécurité mécanique et structurelle de la norme ANSI BIFMA X5 4-2020 ;

3) nous avons testé l'article « Tabouret bas BOOM » (article 6475 - 8475) selon les tests EN pour le marché européen, en respectant les exigences de résistance, de durabilité et de sécurité du 1^{er} niveau de la norme EN 16139:2013+AC:2013 ;

4) nous avons testé l'article « Tabouret bas BOOM » (article 6475 - 8475) selon les tests ANSI/BIFMA pour le marché américain, en respectant les exigences de sécurité mécaniques et structurelles de la norme ANSI BIFMA X5 4-2020 ;

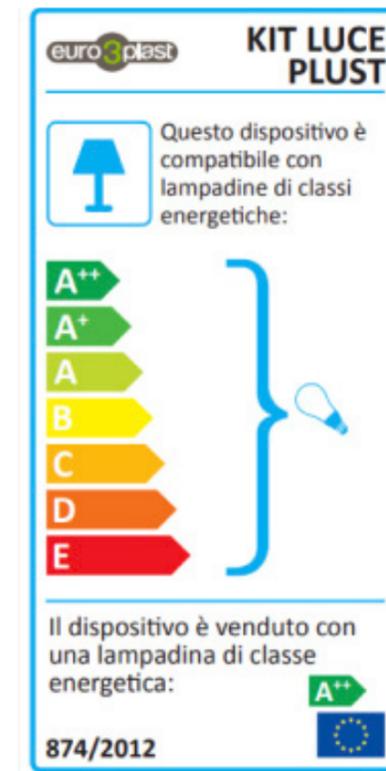
5) nous avons testé l'article « Table à café BOOM Decor » (article 6481) selon les tests EN pour le marché européen, en respectant les exigences de résistance, de durabilité et de sécurité du 2^e niveau de la norme EN 15372:2016 ;

6) nous avons testé les articles « Table à café BOOM » et « Table à café BOOM Decor » (articles 6479 - 6481) selon les tests ANSI/BIFMA pour le marché américain en respectant les exigences de sécurité mécaniques et structurelles de la norme ANSI BIFMA X5 5-2021 ;

7) nous avons testé nos kits d'éclairage selon les tests EN pour le marché européen afin de vérifier leur conformité aux exigences de sécurité électrique et de degré de protection IP en référence à la norme EN 60598-1:21-01

NOTRE ÉTIQUETTE

GRI 417



L'étiquette est un outil de communication important sur les produits (résistance aux UV, résistance aux chocs, résistance aux températures extrêmes, légèreté) ainsi que sur l'environnement (produit fabriqué à partir de polymères plastiques recyclables)

La récente législation sur l'étiquetage des produits d'emballage a été mise en œuvre chez euro3plast dans des délais et d'une manière qui garantissent une récupération consciente et rapide des emballages par le consommateur final

Une attention particulière est accordée à la ligne de lampes, pour laquelle la réglementation en matière de consommation d'énergie des appareils d'éclairage est respectée (Exemple d'étiquette d'efficacité énergétique)

RESPONSABILISATION

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, ÉVÉNEMENTS, COMMUNICATION



À l'occasion du salon JDC GARDEN TRENDS, à Marseille, le plus important salon professionnel du jardinage en France, euro3plast a présenté en avant-première sa nouvelle COLLECTION CAPSULE, composée de trois nouvelles tendances de couleurs rappelant les atmosphères ensoleillées et vibrantes de la Méditerranée

Euro3plast a présenté son premier rapport de durabilité et a apporté les produits de la ligne de pots en plastique recyclé Greener aux JDC Garden Trends, ainsi que quelques pots classiques vendeurs des lignes Hobby, Home et Style, et de la collection capsule « Mediterraneo »

Au Salon du meuble de Milan, Plust a présenté Fade Shell, Fade Lamp M et Fade Stack Chair pour élargir la gamme Fade by Marco Gregori

Plust a également repropoé la nouveauté absolue de 2023 : la finition écologique DECOR, un mélange unique et exclusif composé à 80 % de plastique recyclé obtenu à partir de déchets post-industriels



GREENER

Notre collection **GREENER de pots en plastique recyclé** a participé à la septième édition de **Myplant&Garden à la Fiera Milano de Rho (province de Milan)**, le plus important salon professionnel de l'horticulture, du jardin et du paysage en Italie. Notre ligne de pots en plastique recyclé, idéale pour tous ceux qui aiment la nature et sont sensibles à l'environnement, est la ligne d'euro3plast qui allie haute technologie et amour de la nature

Avec sa collection de pots, de soucoupes et de jardinières éco-durables en plastique recyclé et au design moderne, euro3plast raconte une grande histoire d'amour pour une planète plus verte, à commencer par nos villes, nos quartiers, nos maisons, pour boucler le cercle d'une économie circulaire possible en respectant les critères environnementaux

À Myplant & Garden, un salon qui réunit plus de 600 exposants et qui, lors de la dernière édition, a enregistré une fréquentation de près de 19 000 personnes, nous avons exposé tous les produits de notre ligne Greener, ainsi que le top des articles vendeurs que sont les pots classiques de nos lignes Hobby, Home et Style



Amélioration continue



AMÉLIORATION CONTINUE

GRI 2-25, VSME B2, N3, BP3

Les opportunités d'amélioration continue identifiées par euro3plast sont les suivantes :

1) Introduction de recyclats dans le cycle de production des produits moulés en polypropylène
L'objectif est d'augmenter la ligne d'articles produits avec des matières premières recyclées de post-consommation, ligne appelée « greener »

En 2021, le pourcentage de recyclat utilisé par rapport au total n'était pas à la hauteur des attentes (2,3 % contre 6,5 % l'année précédente), en partie à cause de la difficulté à en trouver sur le marché et en partie à cause de l'augmentation de son coût, comparable à celui de la matière de premier choix

Par conséquent, en 2022, l'objectif a été d'augmenter encore l'utilisation de recyclat « préconsommateur » plus facile à trouver (déchets de transformation issus du cycle industriel, qu'ils proviennent de la production interne ou d'autres activités), en passant d'une part de 1,1 % en 2021 à 3,5 % en 2022, tout en surveillant l'évolution du marché de post-consommation et la disponibilité de la matière

En 2023, l'objectif a été d'augmenter la part de recyclat post-consommation en revenant aux valeurs de 2020 (environ 6,5 % du PP utilisé) et en se tournant vers des fournisseurs capables de garantir la continuité de l'approvisionnement, ce qui n'avait pas été le cas jusque-là. Parallèlement, il a été envisagé de lancer les démarches pour la certification des produits issus de plastiques recyclés

2) Poursuite, également en 2023, du suivi de l'objectif de réduction des accidents causés par l'utilisation des chariots élévateurs et de la formation du personnel. L'objectif a été atteint et le chiffre de 0 a été enregistré en 2023 ; cela dit, nous continuons à former le personnel et à surveiller la situation

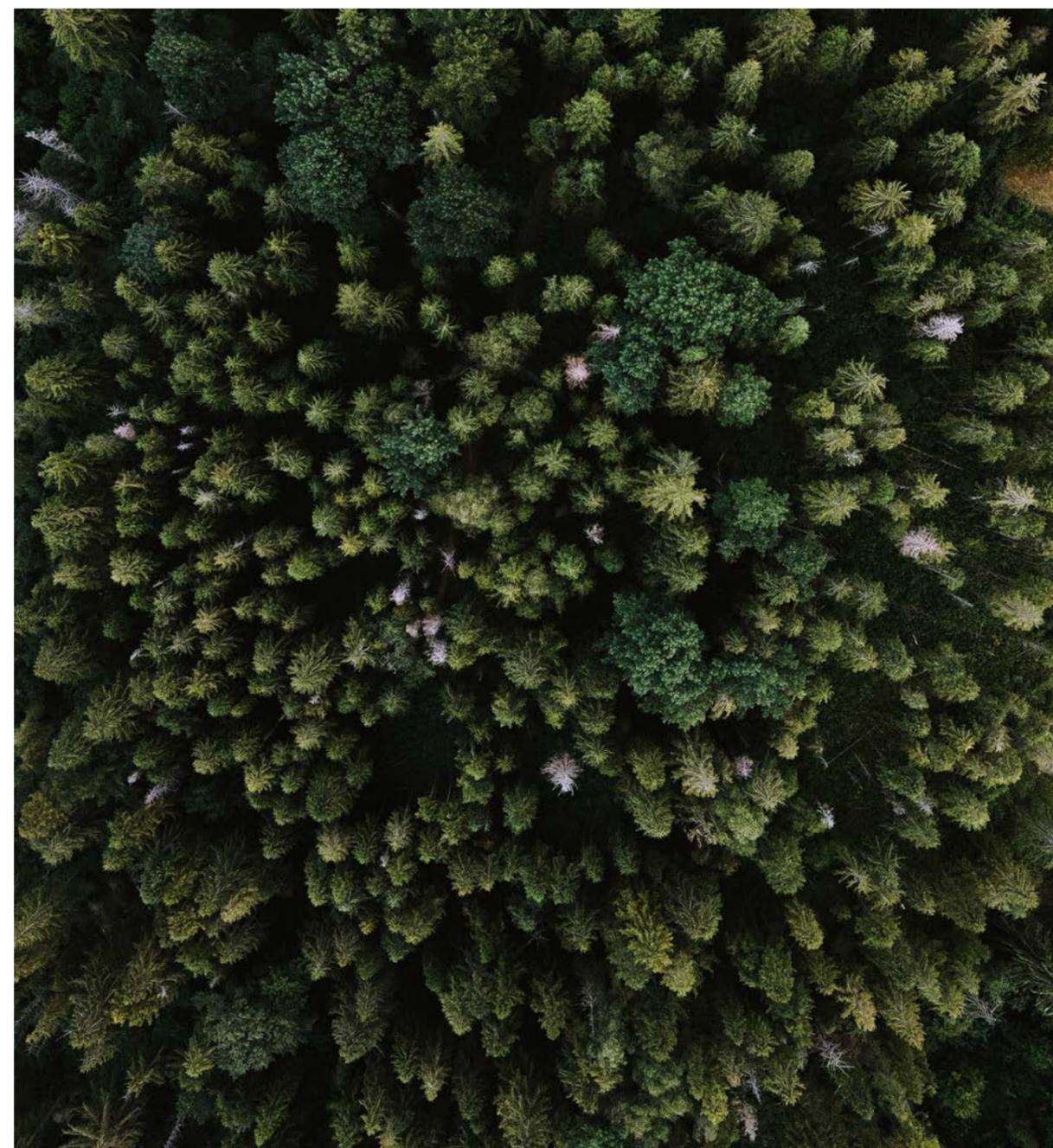
3) Achèvement de l'installation du logiciel de gestion SGI « Discovery Quality » ; analyse des données provenant des processus et élaboration des indicateurs spécifiques à partir du deuxième trimestre 2023. Depuis le 1er mars 2023, il y a eu la migration des données vers le nouveau logiciel et les nouvelles données provenant des processus ont été ajoutées. À partir du deuxième trimestre 2023, nous avons commencé à analyser et élaborer les indicateurs spécifiques présentés lors de la réunion annuelle d'examen de la direction qui s'est déroulée début 2024

4) Poursuite du projet « Parcours de durabilité » dont les phases et le calendrier ont été pour 2023 les suivants :

- Publication du « Rapport de durabilité » pour le printemps 2023 avec les indicateurs de durabilité GRI (Global Reporting Initiative) sur des thématiques économiques, environnementales et sociales
- Mise à jour du calcul de l'empreinte carbone 2022 de l'organisation conformément à la norme UNI EN ISO 14064-1:2019 avant l'été 2023

5) Gestion de la maintenance des machines et des équipements : la direction technique a décidé de mettre en œuvre la gestion de la maintenance au moyen d'outils de planification et de contrôle informatisés (échancier, listes de contrôle, signalement des défaillances, rapports d'intervention, numérisation des documents, reportings, calcul des coûts, etc.) Le choix de l'outil le plus adapté et l'activité de mise en œuvre ont été développés au cours de l'année 2023 avec la définition des objectifs et le suivi des progrès pour les deux années à venir

L'outil initialement identifié pour gérer les activités de maintenance selon le programme ne s'est pas avéré aussi efficace que prévu. Dans le courant de l'année 2024, la direction a décidé d'évaluer d'autres solutions mieux adaptées à notre réalité de production



GESTION DES RÉCLAMATIONS

GRI 2-25, GRI 2-26, GRI 2-27, GRI 2-28, VSME B12, BP8, BP9

L'entreprise gère les réclamations des clients relatives aux produits et/ou aux services fournis, afin d'en identifier les raisons et de prendre les mesures nécessaires pour les éliminer. La responsabilité du traitement des réclamations des clients incombe au responsable commercial, en collaboration avec la direction commerciale et avec le soutien éventuel d'autres départements de l'entreprise.

Les réclamations écrites, orales et/ou téléphoniques donnent lieu à l'ouverture d'un signalement dans lequel sont consignés, à l'aide d'un logiciel spécial de gestion de la qualité, les détails de la fourniture et la description de la non-conformité détectée/signalée par le client, laquelle est ensuite transmise au bureau compétent pour l'analyse des causes :

- Non-conformités liées à des erreurs d'expédition, telles que : marchandises manquantes, article (ou couleur) erroné(e). La réclamation est notifiée au bureau de contrôle et de gestion afin de vérifier si des erreurs ont été commises par l'opérateur au cours des phases de préparation de la commande (prélèvement et préparation)
- Non-conformités liées à la gestion et à la facturation des commandes, telles que : erreurs de saisie des commandes, remise oubliée ou incorrecte. La réclamation est traitée par le service commercial lui-même, qui vérifie les conditions contractuelles figurant dans les données de base du client et la correspondance entre la commande originale du client et ce qui est indiqué dans la confirmation de la commande, puis dans la facture
- Non-conformités de produit, telles que des marchandises endommagées, non-conformités de production (liées au moulage ou aux transformations ultérieures, comme l'identification ou le conditionnement du produit). La réclamation est notifiée au responsable qualité, environnement et sécurité (RSMI), lequel, en collaboration avec les responsables de production, vérifie les causes de la non-conformité signalée

Une fois l'analyse des causes terminée, la réclamation est renvoyée au bureau commercial, qui décide de la suite à donner :

- Réclamation non acceptée par manque d'éléments objectifs – retour des produits jugés non conformes par le client et vérification de l'acceptation à l'arrivée. Sur la base des vérifications effectuées, une décision est prise quant au remplacement ou à l'octroi d'un crédit pour les marchandises retournées
- Reconnaissance des marchandises manquantes et réintégration ou octroi d'un crédit en conséquence
- Le RSMI identifie la nécessité de traiter les non-conformités signalées par les clients par des actions correctives appropriées. La décision est alors prise en fonction des résultats de l'action corrective

La réclamation est notifiée par le bureau commercial au bureau d'émission des bordereaux d'expédition/facturation dans le cas où un crédit ou une cession gratuite devrait être émis(e), puis est transmise par ce bureau au responsable du SMI pour clôture.

Les décisions et le traitement de la réclamation sont indiqués dans le formulaire d'enregistrement et archivés avec la documentation correspondante par le responsable du SMI, qui établit et tient à jour la « Situation des réclamations des clients ».

Les signalements des clients et les documents qui les accompagnent sont archivés par le bureau commercial dans un dossier partagé, de manière à pouvoir être consultés par toutes les fonctions concernées.

Le contenu des fiches est élaboré par le RSMI et analysé par la direction de l'entreprise lors des revues périodiques du système de qualité.

OUTILS POUR DEMANDER CONSEIL ET SOULEVER DES DOUTES

Euro3plast dispose d'outils spécifiques permettant aux personnes de :

- faire part de leurs doutes quant à la conduite de l'entreprise en matière d'organisation, moyennant un signalement sur le site, dans le bas de page, à la rubrique « Alerte professionnelle » (whistleblowing)

QU'EST-CE QUE L'ALERTE PROFESSIONNELLE ?

Le décret législatif italien n° 24 du 10 mars 2023, mettant en œuvre la directive (UE) 2019/1937 en matière d'alerte professionnelle, a introduit un cadre unifié de canaux de signalement et de protections accordées aux alerteurs dans les secteurs public et privé, auxquelles la société euro3plast SpA s'est également adaptée. L'expression « alerte professionnelle » fait référence au dispositif qui protège ceux qui signalent, dans le cadre de l'organisation à laquelle ils appartiennent, des irrégularités ou des situations de danger ou de risque susceptibles de causer un préjudice à l'entité à laquelle ils appartiennent ou à des tiers.

RESPECT DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS

Depuis sa création, euro3plast n'a jamais eu à déplorer de non-conformités aux lois et règlements, et encore moins, au cours de la période couverte par le rapport, de cas pour lesquels ont été infligées :

- des sanctions pécuniaires ;
- des sanctions non pécuniaires

ASSOCIATIONS DE CATÉGORIE

Euro3plast est membre de l'Association des industriels de Vicence depuis plus de trente ans et participe activement à ses réunions périodiques et conférences, avec une référence particulière aux questions relatives à l'environnement, à la sécurité des produits, à l'éthique et à la sécurité des travailleurs.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



La société euro3plast est toujours attentive à intégrer les besoins des clients, les tendances influençant les marchés et à mettre en œuvre les changements nécessaires pour rendre sa chaîne de valeur de plus en plus durable

Ci-dessous, nous résumons brièvement les principales activités de recherche, de conception et de développement menées au cours de la période considérée :

ÉCLAIRAGE

Face à la curiosité émergente du marché pour les articles lumineux et d'éclairage, l'entreprise a commencé à étudier de nouvelles solutions, plus modernes, pour l'éclairage de ses produits. En interne, de nouveaux kits d'éclairage ont été développés – en collaboration avec nos fournisseurs – pour répondre aux nouvelles demandes du marché. À mentionner également l'étude, toujours en cours, sur la modification de kits d'éclairage précédents pour desservir des marchés hors d'Europe. Ces projets seront achevés l'année prochaine.

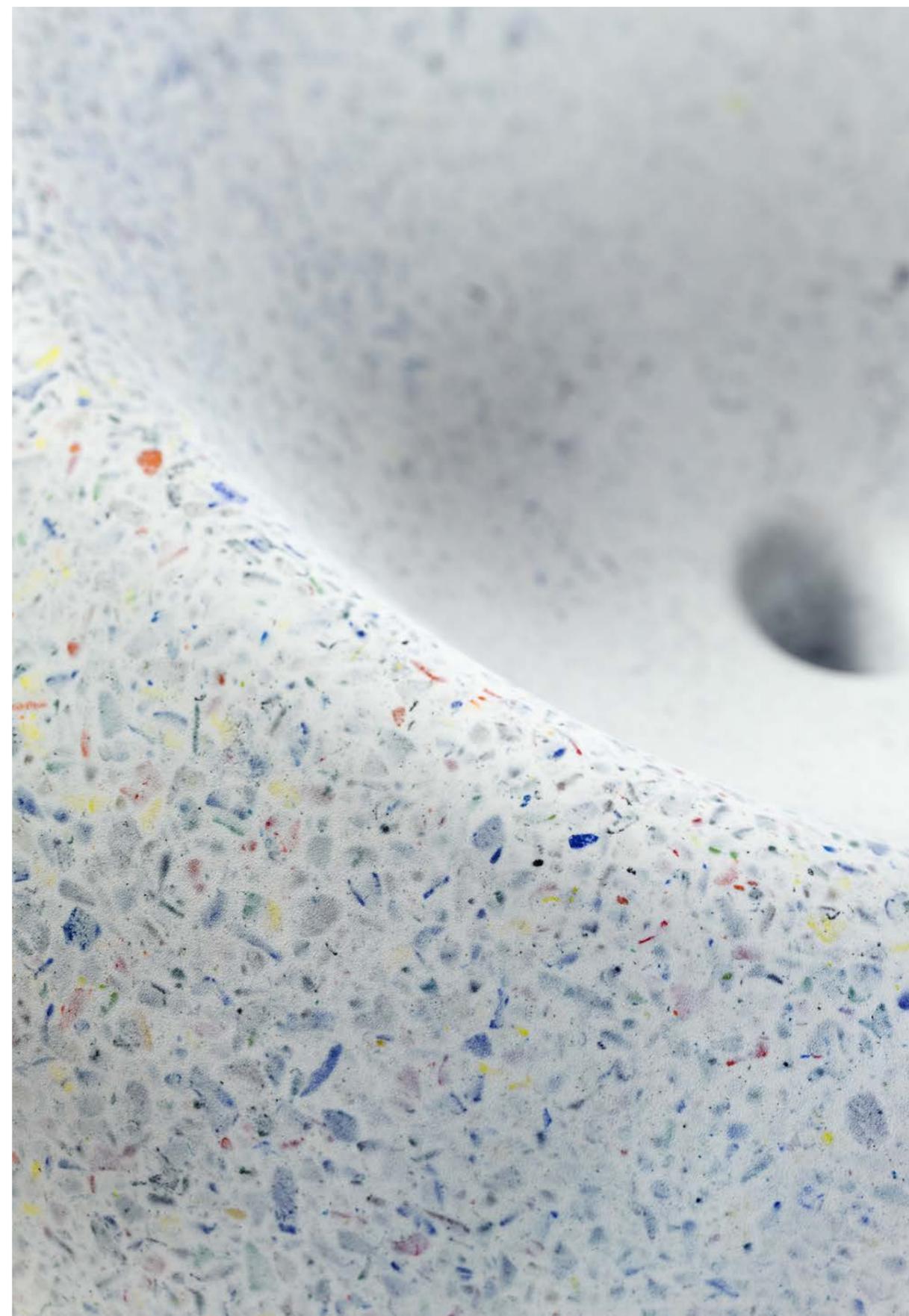
DURABILITÉ

Compte tenu de l'évolution constante de l'écosystème des matières plastiques et, surtout, de la réglementation relative aux recyclats, l'entreprise continue de se mettre à jour dans ce domaine en suivant les derniers changements en termes de législation et de demandes du marché par le biais d'essais de différents matériaux pré- et post-consommation.

COULEURS

Cette année encore, en ce qui concerne le moulage par injection, l'entreprise poursuit son expérience consistant à faire tous les 1 à 2 ans une nouvelle proposition de couleur (« collection capsule ») en suivant les dernières tendances du marché. Cela afin de pouvoir toujours stimuler les clients et donner de nouveaux arguments aux vendeurs. En revanche, en ce qui concerne le rotomoulage, l'entreprise a élargi sa collection de couleurs appelée « elements » avec de nouvelles variations sur le thème. Ces couleurs sont conçues pour avoir une finition plus « matérique » que la normale. Pour repousser encore plus loin les limites de ce que l'on considérait jusqu'à présent comme du rotomoulage.

Photo à droite : **DECOR** représente l'aboutissement de la recherche Plust dans le domaine de la durabilité, un mélange unique et exclusif de 80 % de matériau issu de déchets de transformation industrielle, auxquels une nouvelle vie est donnée. DECOR est un matériau recyclé et recyclable qui se distingue de tout autre résultat obtenu dans le monde du design, une finition raffinée, matérique et artistique. Les meubles Plust réalisés avec DECOR ont une finition vibrante qui ressemble à un terrazzo vénitien contemporain et coloré. Ils permettent de caractériser les extérieurs avec des formes élégantes et sculpturales.





INVESTISSEMENTS



L'année 2023 nous a vus engagés, comme chaque année, à renforcer la capacité technique et productive de l'entreprise en vue d'objectifs nouveaux et plus ambitieux. Nous soulignons la capacité de l'entreprise à poursuivre sa politique d'investissement au cours de l'exercice actuel également, ce qui contraste certainement avec la réalité italienne. En ce qui concerne les investissements réalisés, les principaux de l'année sont résumés ci-dessous. Les valeurs prises en compte sont les suivantes :

| INVESTISSEMENTS | | | | |
|-----------------|---------------------------|--|------------------------------------|---------|
| BÂTIMENTS | INSTALLATIONS ET MACHINES | ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | TOTAL |
| 0 | 385 539 | 5 910 | 47 470 | 438 919 |

Sans oublier que des leasings se chiffrant à 315 000 euros ont été passés au compte de résultat.

L'investissement dans le développement du secteur commercial continue à montrer des signes positifs, tant dans l'expansion de nouveaux marchés que de nouveaux clients. Nous basons nos stratégies de développement sur les informations recueillies par notre force de vente sur les différents marchés, notamment étrangers. Nous pensons qu'il faut donner de la visibilité à nos produits tout en faisant face à la réalité du marché : nous investissons de plus en plus dans le *marketing numérique*.

L'entreprise, dans ses activités de développement et de contrôle, a, au fil du temps, de plus en plus affiné ses reportings, le contrôle des coûts et la budgétisation. Compte tenu de la période particulière que traverse le secteur, nous avons introduit depuis un certain temps une planification à plus long terme et, ce faisant, nous réalisons constamment des audits internes du processus. Pour faire face aux turbulences des marchés, le remaniement des budgets est devenu essentiel.

En particulier, l'activité se poursuit par laquelle nous préparons des plans ayant pour objectifs :

- la croissance ;
- l'amélioration de l'efficacité en termes de marges ;
- la réduction des coûts de personnel ;
- la réduction des frais généraux et des coûts structurels.

Nous avons en outre investi dans un nouveau directeur des opérations, en lui confiant la gestion des objectifs susmentionnés et des activités connexes.

Performance économique



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

GRI 201-1, VSME BP1



En 2023, notre bilan a montré, par rapport aux exercices précédents, une diminution du chiffre d'affaires de 5 % en ce qui concerne le poste des recettes (point 3A1 du compte de résultat) Le tableau ci-dessous illustre cette donnée :

| | 2022 | 2023 | % Var |
|--|------------|------------|-------|
| Produits des ventes et des prestations | 15 454 157 | 14 621 338 | -5% |

Tout au long de l'année 2023, en tenant compte du mix des ventes, nous nous sommes efforcés de maintenir les marges et les flux de trésorerie afin de soutenir également les investissements

Cela confirme à nos yeux que les mesures mises en place ont permis d'obtenir les résultats escomptés

Bien que l'État ait apporté une aide économique aux entreprises au cours des deux premiers trimestres de 2023, certains fournisseurs ont enregistré une légère baisse des prix par rapport aux niveaux élevés atteints pendant les années de pandémie, cette baisse étant restée toutefois modeste par rapport aux augmentations précédentes. En revanche, certains prix ont encore augmenté ou sont restés à des niveaux élevés. Cette dynamique complexe a posé des défis importants, car pour continuer à ne pas accabler les consommateurs avec des augmentations de prix, nous avons dû continuer à trouver des stratégies innovantes afin de gérer efficacement les coûts

Nous insistons sur le fait que le résultat est positif, surtout grâce aux politiques mises en œuvre pour maîtriser et contenir les coûts, ainsi qu'à l'amélioration des performances de vente

Le résultat pour 2023, en net contraste avec l'année précédente, démontre une fois de plus le bien-fondé de notre action, confirmant que les plans d'entreprise et les stratégies mises en œuvre pour rendre les coûts plus efficaces produisent les résultats escomptés

Nous pensons que nous devons poursuivre les actions mises en place pour augmenter le chiffre d'affaires, même dans une situation de marché stationnaire, voire de récession, en tirant pleinement parti des tendances qui voient les personnes accorder plus d'attention à l'écologie après avoir subi les limitations imposées par la pandémie

Précisons que l'entreprise n'est pas active et par conséquent ne perçoit aucun revenu dans les secteurs suivants :

- a) les armes controversées telles que les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes chimiques et les armes biologiques ;
- b) la culture et la production de tabac ;
- c) le secteur des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) ;
- d) la production de produits chimiques, ses activités relevant de la division 20.2 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1893/2006

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour une meilleure compréhension du résultat de la gestion de la société, on donne ci-dessous un tableau de reclassement du compte de résultat

| Poste | Exercice 2023 | % | Exercice 2022 | % | Var absolues | Variat % |
|--|---------------|----------|---------------|----------|--------------|------------|
| VALEUR DE LA PRODUCTION | 15 345 254 | 100% | 15 220 237 | 100,00 % | (3 928 777) | (20,52) % |
| - Consommations de matières premières | 5 696 774 | 37 12% | 6 097 425 | 40,06 % | (3 184 200) | (34,31) % |
| - Frais généraux | 4 388 002 | 28 60% | 4 333 915 | 28,47 % | 472 656 | 12,24 % |
| VALEUR AJOUTÉE | 5 260 478 | 34 28% | 4 788 897 | 31,46 % | (1 217 233) | (20,27) % |
| - Autres recettes | 336 662 | 2 19% | 444 138 | 2,92 % | 174 077 | 64,46 % |
| - Coût du personnel | 4 055 808 | 26 43% | 3 935 763 | 25,86 % | (255 170) | (6,09) % |
| - Provisions | / | / | 0 | 0 | 0 | 0 |
| EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION | 868 008 | 5 66% | 408 996 | 2,69 % | (1 136 140) | (73,53) % |
| - Amortissements et dépréciations | 704 143 | 4 59% | 776 063 | 5,10 % | (28 121) | (3,50) % |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION CARACTÉRISTIQUE (marge d'exploitation nette) | 163 865 | 1 07% | (367 067) | (2,41) % | (1 108 019) | (149,54) % |
| + Autres recettes | 336 662 | 2 19% | 444 138 | 2,92 % | 174 077 | 64,46 % |
| - Charges diverses de gestion | 115 169 | 0 75% | 101 658 | 0,67 % | (21 559) | (17,50) % |
| REVENU AVANT GESTION FINANCIÈRE | 385 358 | 2 51% | (24 587) | (0,16) % | (912 383) | (102,77) % |
| + Produits financiers | 41 181 | 0 27% | 3 184 | 0,02 % | 3 050 | 2 276,12 % |
| + gains et pertes sur change | (5 097) | (0 03) % | 3 330 | 0,02 % | (198) | (5,61) % |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (Marge courante avant charges financières) | 421 442 | 2 75% | (18 073) | (0,12) % | (909 531) | (102,02) % |
| + Charges financières | (152 313) | (0 99) % | (111 734) | (0,73) % | 16 270 | 12,71 % |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS | 269 129 | 1 75% | (129 807) | (0,85) % | (892 820) | (117,01) % |
| - impôts sur le résultat de l'exercice | 58 490 | 0 38% | (90 041) | (0,59) % | (330 149) | (137,50) % |
| RÉSULTAT NET | 210 639 | 1 37% | (39 766) | (0,26) % | (562 671) | (107,60) % |

Le tableau ci-dessous présente la répartition des recettes provenant des ventes et des prestations par catégorie d'activité

| Description | 31 12 2021 | 31 12 2022 | 31 12 2023 |
|--------------------|-------------------|------------------|------------------|
| Injection | | | |
| Italie | 6 058 397 | 4 147 127 | 4 034 187 |
| Étranger | 6 594 534 | 4 885 133 | 4 809 656 |
| | 12 652 931 | 9 032 260 | 8 843 843 |
| Rotomoulage | | | |
| Italie | 3 990 192 | 3 862 155 | 3 442 916 |
| Étranger | 2 272 985 | 2 559 742 | 2 334 579 |
| | 6 263 177 | 6 421 897 | 5 777 495 |

| VALEUR ÉCONOMIQUE DIRECTE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE | | | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|--|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Valeur économique directe générée | RECETTES | € | 18 878 953 | 14 776 099 | 15 008 592 |
| Valeur économique distribuée | Charges opérationnelles | € | 10 085 809 | 6 873 488 | 6 400 917 |
| | Salaires et bénéfices pour les salariés | € | 4 190 933 | 3 935 763 | 4 055 808 |
| | Paiements des fournisseurs/services | € | 3 984 917 | 4 435 573 | 4 503 171 |
| | Paiements au gouvernement | € | 238 233 | 13 797 | 30 445 |
| | Investissements pour la communauté | € | 0 | 0 | 0 |
| Valeur économique conservée | « valeur économique directe générée » moins « valeur économique distribuée » | € | 379 061 | 18 249 | -482 522 |

OBLIGATIONS POUR LES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

GRI 201-3

La quote-part totale du TFR (indemnité de départ) en tant que régime de prévoyance complémentaire est représentée par les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessous :

| Quote-part totale TFR (indemnité de départ) retraite complémentaire | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|-------|-------|
| % | 5,35% | 5,40% | 5,28% |

Tiré des comptes sociaux 2022 : sont indiqués ci-dessous les montants dus aux organismes de prévoyance des salariés, des cadres et des agents. Les soldes comprennent à la fois les cotisations des salariés et celles de l'entreprise :

| Description | Détail | 2022 | 2021 | Variat absolue |
|---|--|---------|---------|----------------|
| Dettes de prévoyance et de sécurité sociale | INPS salariés | 133 846 | 74 021 | -45% |
| | INPS collaborateurs | 7 200 | 7 200 | - |
| | Enasarco | 7 664 | 11 434 | 49% |
| | Divers organismes de prévoyance et d'assurance | 39 164 | 28 480 | -27% |
| | Total | 187 874 | 121 135 | -36% |

AIDE FINANCIÈRE REÇUE DE L'ÉTAT

GRI 201-4

Le tableau ci-dessous indique la valeur monétaire totale de l'aide financière que l'organisation a reçue de la part de l'État au cours de la période de référence :

| AIDE FINANCIÈRE REÇUE | | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|--------|---------|---------|
| Valeur monétaire totale de l'aide financière que l'organisation a reçue du gouvernement | € | 65 663 | 308 187 | 196 519 |
| Allégements et crédits d'impôt | € | 45 410 | 302 762 | 185 879 |
| Subventions (contribution Sabatini) | € | 4 521 | 5 425 | 5 425 |
| Mesures d'incitation financière | € | 3 341 | 0 | 10 640 |
| Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un gouvernement pour une opération quelconque | € | 12 391 | 0 | 0 |

Objectifs, engagements et projets futurs



OBJECTIFS, ENGAGEMENTS ET PROJETS FUTURS

GRI 2-22, GRI 2-23, GRI 2-24, VSME B2, N3, BP3

Concernant le développement durable, euro3plast a adopté une stratégie à moyen terme pour aider à gérer les impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes

En particulier, d'un point de vue environnemental, la société s'est engagée à :

- Fabriquer ses produits en utilisant davantage de matière première recyclée
- Poursuivre la réduction de son empreinte carbone

Et des initiatives sont en cours de préparation pour :

- L'autoproduction d'énergie électrique par installation photovoltaïque
- La réduction de la quantité d'emballages par pièce

Du point de vue social, la société s'est engagée à :

- Réduire encore plus les écarts de rémunération minimaux entre les hommes et les femmes
- Réduire encore les écarts de rémunération minimaux

Résumons brièvement les principales activités menées au cours de l'exercice 2023 :

- **Éclairage** : l'activité liée aux produits lumineux se poursuit, de même que l'étude de nouvelles solutions plus modernes pour l'éclairage de nos produits. En interne, de nouveaux kits d'éclairage ont été développés – en collaboration avec nos fournisseurs – afin de répondre aux nouvelles demandes du marché. À mentionner également l'étude, toujours en cours, sur la modification de kits d'éclairage précédents pour desservir des marchés hors d'Europe.
- **Durabilité** : compte tenu de l'évolution constante de l'écosystème des matières plastiques et, surtout, de la réglementation relative aux recyclats, l'entreprise continue de se mettre à jour dans ce domaine en suivant les derniers changements en termes de législation et de demandes du marché par le biais d'essais de différents matériaux pré- et post-consommation. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le rapport de durabilité. Ne pas oublier non plus la ligne de pots entièrement réalisés en plastique recyclé, pour répondre aux exigences d'une planète plus propre et offrir à tous ceux qui aiment la nature la possibilité d'être vraiment durables.
- **Couleurs** : cette année encore, en ce qui concerne le moulage par injection, l'entreprise poursuit son expérience consistant à faire tous les 1 à 2 ans une nouvelle proposition de couleur (« collection capsule ») en suivant les dernières tendances du marché. Cela afin de toujours pouvoir stimuler les clients et donner de nouveaux arguments aux vendeurs. En revanche, en ce qui concerne le rotomoulage, l'entreprise continue à élargir sa collection de couleurs appelée « éléments » avec de nouvelles variations sur le thème. Ces couleurs sont conçues pour avoir une finition plus « matérique » que la normale. Cela pour repousser encore plus loin les limites de ce que l'on considérait jusqu'à présent comme du rotomoulage.

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Actuellement, la société euro3plast n'a pas d'engagements politiques spécifiques en matière de respect des droits de l'homme, mais elle a toujours respecté les conventions internationalement reconnues en la matière ainsi qu'en matière de droits des personnes et des groupes à risque ou vulnérables, auxquels son organisation accorde une attention particulière

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Le chemin vers la durabilité entrepris par euro3plast a commencé par l'adoption d'un système de management environnementale certifié, conformément à la norme ISO 14001:2015, et d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail, conformément à la norme ISO 45001:2018. Il s'est ensuite poursuivi avec le rapport des émissions de GES et a été soutenu par l'engagement constant dans la recherche de nouveaux matériaux et la poursuite d'objectifs de durabilité intégrée

Afin de rendre compte de manière transparente et de divulguer autant d'informations que possible, ainsi que de communiquer l'engagement croissant à réduire les impacts générés par les activités de l'entreprise, conformément aux principes de durabilité environnementale, sociale et économique, euro3plast a décidé de rédiger son premier rapport de durabilité

Afin de garantir que les informations soient communiquées de manière claire et compréhensible pour toutes les parties prenantes de l'entreprise, le présent rapport a été préparé conformément aux normes de la GRI

Les données figurant dans le présent rapport se réfèrent à la période triennale 2021-2022-2023.

Le périmètre de reporting a trait aux activités de gestion de l'entreprise, de production sur le site de Ponte di Barbarano (province de Vicence) et de commercialisation des produits sur le marché

Chaque information rapportée est expressément mentionnée dans le document, au début du paragraphe correspondant

On trouvera ci-dessous la liste des contenus GRI, avec un résumé des déclarations prises en compte.



SOMMAIRE GRI

L'approche de gestion relative à chaque question pertinente issue de l'analyse de matérialité est présentée dans le présent rapport de durabilité dans l'introduction et dans chaque paragraphe spécifique

| DÉCLARATION GÉNÉRALE | | | |
|--|---|--|-------------------|
| INDICATEUR GRI STANDARD | | CHAPITRE/PARAGRAPHE/ ÉVENTUELLES OMISSIONS | page |
| L'organisation et ses pratiques de reporting | | | |
| GRI 2-1 | Détails de l'organisation | #L'histoire d'euro3plast | 6, 9, 26 |
| GRI 2-2 | Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation | #L'histoire d'euro3plast | 6, 9, 26 |
| GRI 2-3 | Période de reporting, fréquence et point de contact | #Notre premier rapport de durabilité | 9 |
| GRI 2-4 | Rectification d'informations | #Notre premier rapport de développement durable | 9 |
| Activités et travailleurs | | | |
| GRI 2-6 | Activité, chaîne de valeur et autres relations commerciales | #L'histoire d'euro3plast #Quelques chiffres #Nos produits #La présence sur le marché #Chaîne d'approvisionnement | 9, 12, 28, 30, 31 |
| GRI 2-7 | Salariés | #L'importance du capital humain | 52 |
| GRI 2-8 | Travailleurs non-salariés | #L'importance du capital humain #Emploi et pratiques en matière d'emploi | 52, 53 |
| Gouvernance | | | |
| GRI 2-9 | Structure et composition de la gouvernance | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-10 | Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-11 | Président de l'organe de gouvernance le plus élevé | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-12 | Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-13 | Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-14 | Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-15 | Conflits d'intérêts | #Le système de gouvernance | 27 |

| | | | |
|---|---|---|--------|
| GRI 2-16 | Communication des questions critiques | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-17 | Connaissance collective de l'organe de gouvernance le plus élevé | #Le système de gouvernance | 27 |
| GRI 2-18 | Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé | #Le système de gouvernance | 27 |
| Stratégie, politiques et pratiques | | | |
| GRI 2-22 | Rapport sur la stratégie de développement durable | #Objectifs, engagements et projets futurs | 27 |
| GRI 2-23 | Engagements politiques | #Engagements politiques | 27 |
| GRI 2-24 | Engagements politiques intégrés | #Engagements politiques | 27 |
| GRI 2-25 | Processus visant à remédier aux impacts négatifs | #Amélioration continue #Gestion des réclamations | 66, 68 |
| GRI 2-26 | Outils permettant de demander conseil et de faire part de doutes | #Outils permettant de demander conseil et de faire part de doutes | 68 |
| GRI 2-27 | Respect des lois et des règlements | #Respect des lois et des règlements | 68 |
| GRI 2-28 | Associations de catégorie | #Associations de catégorie | 68 |
| Engagement des parties prenantes | | | |
| GRI 2-29 | Approche de l'engagement des parties prenantes | #Le dialogue avec les parties prenantes | 14 |
| GRI 2-30 | Contrats collectifs | #L'importance du capital humain | 52 |
| THÈMES MATÉRIELS | | | |
| Informations sur le processus de détermination des thèmes matériels | | | |
| GRI 3-1 | Processus de détermination des sujets matériels | #Le processus de détermination des thèmes matériels | 14 |
| | | #Le dialogue avec les parties prenantes | 14 |
| GRI 3-2 | Liste des sujets matériels | #Les thèmes matériels et les ODD | 52 |

| PERFORMANCE ÉCONOMIQUE | | | |
|---|---|--|------------|
| Informations sur les performances économiques | | | |
| GRI 201-1 | Valeur économique directe générée et distribuée | #Performance économique | 40, 54, 76 |
| GRI 201-2 | Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique | #Durabilité, adaptation au changement | 40 |
| GRI 201-3 | Obligations pour les régimes de retraite à prestations définies et autres régimes de retraite | #Obligations pour les régimes de retraite à prestations définies et autres régimes de retraite | 81 |
| GRI 201-4 | Aide financière reçue de l'État | #Aide financière reçue de l'État | 81 |
| GRI 204 | Pratiques d'approvisionnement | #Pratiques d'approvisionnement | 41 |

| PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALE | | | |
|--------------------------------|---|--|----|
| Informations sur les matériaux | | | |
| GRI 301-1 | Matériaux utilisés | #Utilisation des ressources matérielles | 41 |
| GRI 301-2 | Recyclats utilisés | #Le processus de production | 42 |
| GRI 301-3 | Les produits recyclés et leurs matériaux d'emballage | #Le processus de production | 42 |
| Informations sur l'énergie | | | |
| GRI 302-1 | Consommation d'énergie au sein de l'organisation | #Utilisation des ressources énergétiques | 44 |
| GRI 302-4 | Réduction de la consommation d'énergie | #Utilisation des ressources énergétiques | 44 |
| GRI 302-5 | Réduction des besoins énergétiques des produits et services | #Utilisation des ressources énergétiques | 44 |

| Informations sur les émissions | | | |
|--------------------------------|---|-----------------------------|----|
| GRI 305-1 | Émissions de GES directes (champ d'application 1) | #L'empreinte carbone | 45 |
| GRI 305-2 | Émissions de GES indirectes dues aux importations d'énergie (champ d'application 2) | #L'empreinte carbone | 45 |
| GRI 305-3 | Autres émissions indirectes (champ d'application 3) de GES | #L'empreinte carbone | 45 |
| Informations sur les déchets | | | |
| GRI 306-1 | Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets | #Gestion des déchets | 47 |
| GRI 306-2 | Gestion des impacts significatifs liés aux déchets | #Gestion des déchets | 47 |
| GRI 306-3 | Déchets produits | #Gestion des déchets | 47 |
| GRI 306-4 | Déchets détournés de l'élimination | #Gestion des déchets | 47 |
| GRI 306-5 | Déchets destinés à l'élimination | #Gestion des déchets | 47 |
| GRI 307 | Conformité environnementale | #Conformité | 32 |
| GRI 308 | Évaluation environnementale des fournisseurs | #Chaîne d'approvisionnement | 31 |

| PERFORMANCE SOCIALE | | | |
|--|--|---|--------|
| INDICATEUR GRI STANDARD | | CHAPITRE/PARAGRAPHE/ ÉVENTUELLES OMISSIONS | PAGE |
| Informations sur la diversité et l'égalité des chances | | | |
| GRI 401 | Emploi | # Emploi et pratiques en matière d'emploi | 53 |
| GRI 403 | Santé et sécurité au travail | #Santé et sécurité des travailleurs | 58 |
| GRI 404 | Formation et instruction | #Formation des ressources | 58 |
| GRI 405-1 | Diversité des organes de gouvernance et des salariés | #Diversité, inclusion et égalité des chances | 55 |
| GRI 405-2 | Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes par rapport aux hommes | #Diversité, inclusion et égalité des chances | 54, 55 |
| Informations sur la non-discrimination | | | |
| GRI 406 | Non-discrimination | #Diversité, inclusion et égalité des chances | 55 |
| GRI 406-1 | Épisodes de discrimination et mesures correctives prises | #Diversité, inclusion et égalité des chances | 55 |
| GRI 410 | Pratiques pour la sécurité | #Santé et sécurité des travailleurs | 58 |
| Informations sur la santé et la sécurité des clients | | | |
| GRI 416 | Santé et Sécurité des clients | #Santé et sécurité des consommateurs | 55 |
| GRI 416-1 | Évaluation des impacts sur la santé et sur la sécurité des catégories de produits et services | #Santé et sécurité des consommateurs | 55 |
| GRI 416-2 | Épisodes de non-conformité concernant les impacts des produits et services sur la santé et la sécurité | #Santé et sécurité des consommateurs | 58 |
| Informations sur le marketing et l'étiquetage | | | |
| GRI 417 | Marketing et étiquetage | #Notre étiquette | 61 |

Euro3plast SpA
Viale del Lavoro, 45
36048 Ponte di Barbarano (VI), Italia

T +39 0444 788200
info@euro3plast.com

Support technique et rédaction des contenus par :
S C F International

Conception graphique par Graphic Dept Euro3plast

Dernière version: Décembre 2024

Crédits photos :
Couverture : Photoholic | Unsplash
p 6-7 Dhiniska Fernandol Unspash
p 65 Olena Bohovyk
p 80-81 Johnny Mcclung



Viale del Lavoro, 45
36048 Ponte di Barbarano (VI)
T +39 0444 788200

euro3plast
made in italy

www.euro3plast.com
info@euro3plast.com